

C



La Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins
du Québec



Desjardins

APR 24 1986
MONTREAL

La mission du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins

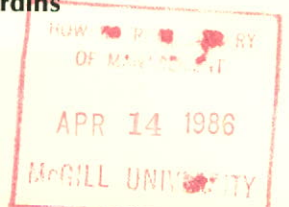
 Le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites compatibles de son champ d'action :

— en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables, sur une base permanente, propriété des membres et administré par eux ;

— en faisant l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective, particulièrement auprès de ses membres, de ses dirigeants et de ses employés.



La Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins
du Québec



Sommaire

Message du président	4
Rapport du secrétariat général	11
Rapport d'activités sur les relations institutionnelles	14
Rapport des activités administratives	17
Rapport des vérificateurs	21
Bilan	26
Notes complémentaires aux états financiers	28
Les membres de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, les institutions et les corporations rattachées à la Confédération et les organismes internationaux dont elle est membre	39
Le conseil d'administration	40
La direction générale et les cadres supérieurs	42
Bilan social et revue des activités financières:	
— Bilan social	45
— Revue des activités financières des caisses, des fédérations et de la Caisse Centrale Desjardins du Québec	53

**CINQUANTE-QUATRIÈME
RAPPORT ANNUEL DE LA
CONFÉDÉRATION DES
CAISSES POPULAIRES ET
D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU
QUÉBEC**

POUR L'EXERCICE CLOS
LE TRENTE ET UN DÉCEMBRE
MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ

Siège social: 100, avenue des Commandeurs,
Lévis (Québec) G6V 7N5



Les rudes leçons que nous a servies le début des années 80 nous ont rendus prudents. Fini l'emballlement devant les statistiques! Maintenant, les prévisions trop optimistes nous font sourire et les bonnes nouvelles mêmes prennent à nos yeux un caractère suspect: «oui, mais», sommes-nous prêts à rétorquer spontanément, méfiant devant les caprices trop souvent imprévisibles de la conjoncture. En somme, les perturbations profondes que nous a fait connaître la récession nous ont inculqué une conscience nouvelle de la fragilité de la plupart des acquis économiques et sociaux.

D'autres événements, notamment dans le secteur financier canadien, sont venus raviver, en 1985, ce sentiment hérité des années difficiles. Même la réussite, croyons-nous désormais, ne pourra se passer d'humilité et de précautions.

Voilà sans doute un des faits qui explique la relative réserve avec laquelle nous avons tous vécu l'année 1985, pourtant marquée de progrès très satisfaisants pour l'économie canadienne et québécoise et pour nous, du Mouvement Desjardins, porteuse de résultats qu'on peut qualifier de vraiment exceptionnels.

Une poussée économique qui se poursuit

Pour une troisième année consécutive, l'économie du Canada et celle du Québec ont poursuivi, en 1985, leur élan de reprise.

Avec une progression estimée à 4,5%, le *produit national brut canadien* a conservé un bon rythme de croissance, à peine inférieur à l'essor considérable enregistré en 1984. Comme l'année d'avant, le niveau élevé de la consommation des ménages a fortement contribué à la croissance économique; les exportations, toutefois, ont connu cette année un certain ralentissement, principalement à cause de l'essoufflement de l'économie américaine, dont le taux de croissance de 2,3% a été, on le voit, nettement inférieur

à celui de l'économie canadienne. C'est par ailleurs une poussée remarquable de l'investissement des entreprises qui a pris la relève. C'est un signe encourageant pour les périodes à venir, d'autant plus que l'inflation, déjà limitée à 4,4% en 1984, a été ramenée à 3,9% en 1985.

Pour une troisième année de suite, aussi, la *performance économique du Québec* a été supérieure à celle de l'ensemble canadien, avec une croissance estimée de près de 5%, en regard de 6,2% l'année précédente. Parmi les facteurs économiques qui ont le plus concouru à ce succès, il faut mentionner, comme ce fut le cas pour l'économie canadienne, la demande persistante des consommateurs et la vitalité des investissements des entreprises. De plus, les mises en chantier ont augmentées de 14,6%, pour dépasser les 48,000 unités, stimulées sans doute par une demande soutenue pour des logements locatifs, une diminution des taux d'intérêt hypothécaires et par les avantages fiscaux consentis par les deux palliers de gouvernement en matière de gains de capital. Au contraire, cependant, les exportations manufacturières du Québec ont elles aussi subi les effets du ralentissement de l'économie américaine, ce qui explique le fléchissement modéré de l'activité économique québécoise, en 1985, par rapport à l'exercice précédent.

Malheureusement, ce tableau somme toute assez réjouissant garde des traits sombres, et le pire de tous est sans contredit la plaie du *chômage*. Malgré la vigueur de l'économie, le taux de chômage moyen n'a reculé que de 0,8% au Canada, demeurant à 10,5%. Au Québec, la création de 82 000 nouveaux emplois l'a effectivement réduit de 1%; il reste cependant au niveau inacceptable de 11,8%. Pour le groupe des jeunes de 15 à 24 ans, la création nette de 5 000 emplois a au plus réussi à faire descendre de 19,8% à 18,0% la proportion des sans-emploi. C'est donc dire que la relance de notre économie est encore loin de profiter à tous nos concitoyens.

Une bonne croissance pour le Mouvement Desjardins

Pour le Mouvement Desjardins, l'année 1985 restera sûrement marquée comme une très bonne année. Par leur fidélité à leurs institutions, les membres des caisses ont donné une nouvelle impulsion au développement du Mouvement. Ainsi, l'actif consolidé total des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins du Québec a atteint 22,5 milliards de \$, à la fin de 1985, en hausse de 13,4% par rapport à la fin de l'exercice antérieur. Ce rythme de croissance se compare avantageusement à celui de la très grande majorité des autres institutions financières canadiennes.

Si l'on ajoute au bilan de ce réseau de base les chiffres présentés par les autres institutions et corporations Desjardins, l'actif consolidé s'élève à 25,6 milliards \$, soit à 13,3% de plus qu'au 31 décembre 1984.

Les prêts

Malgré un léger ralentissement, la croissance des prêts effectués par les caisses, les fédérations et la Caisse centrale s'est poursuivie au rythme annuel de 14,4%, faisant passer le volume des prêts en cours de 15,5 à 17,8 milliards \$.

C'est la vive progression des *prêts personnels et commerciaux*, qui regroupent les prêts aux ménages, aux entreprises et aux corps publics qui a le plus contribué à l'accroissement du volume de prêts; ces prêts ont en effet conservé, pour une troisième année consécutive, un rythme de croissance très rapide, se situant à 19,8% en 1985. La bonne tenue de l'économie du Québec et la baisse graduelle des taux d'intérêt ont de toute évidence encouragé la demande de prêts dans notre réseau; cependant, la percée de Desjardins dans le marché du crédit commercial, industriel et institutionnel y est également pour beaucoup dans ces résultats.

Les *prêts hypothécaires*, pour leur part, ont crû de 10,6%, par rapport à 12,9% en 1984. Cette légère baisse du taux de croissance ne surprend guère, étant donné la fin du

programme Corvée-Habitation, dans lequel les caisses Desjardins étaient fortement engagées. La hausse du nombre de mises en chantier s'est concentrée davantage, en 1985, dans les grands centres, où la concurrence est plus vive, et dans le domaine de la construction multifamiliale, secteur où la présence des caisses est moins affirmée.

L'épargne

L'année 1985 a également été bonne sur le plan de la collecte de l'épargne. En effet, la somme cumulée des dépôts confiés aux caisses, aux fédérations et à la Caisse centrale a augmenté de 13,4 %, pour atteindre au 31 décembre les 20,6 milliards \$. Si on considère l'effervescence de la consommation et la baisse des taux d'intérêt à l'épargne, on ne peut qu'en déduire qu'il s'agit là de résultats enviables.

Toutes les catégories de déposants ont fait croître leur épargne, y compris les particuliers. Néanmoins, même dans les caisses, ce sont les dépôts des entreprises et des corps publics qui ont connu la plus forte augmentation. L'analyse de la progression réalisée au cours de l'année met également en lumière l'apport croissant de la Caisse centrale, grâce notamment aux dépôts qu'elle va chercher sur le marché monétaire canadien.

Conséquemment, il est normal d'observer une forte croissance des dépôts *d'épargne avec opérations*, qui ont grimpé de 15,4 % en 1985, alors qu'ils avaient régressé de 2,6 % l'année précédente. Ce phénomène est dû principalement au gonflement des dépôts à vue à la Caisse centrale et à l'accroissement des dépôts transférables par chèques, dans les caisses, dépôts qui proviennent en bonne proportion des corps publics et des entreprises. Globalement, dans la masse du passif-dépôts des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale, la part de l'épargne avec opérations s'est légèrement accrue pour s'établir finalement à 20,5 % à la fin de l'année.

L'épargne à terme, naturellement, rassemble toujours la plus grande partie des dépôts, soit 54,7 % du total; sa croissance a

toutefois ralenti, tombant de 29,6 % en 1984 à 17,6 % en 1985. La diminution des taux d'intérêt est sans doute à l'origine de cette situation.

La capitalisation

Autre bonne nouvelle: la capitalisation s'est, elle aussi, améliorée de façon notable en 1985. Ajoutant quelque 105 millions \$ à leurs fonds propres, les caisses, leurs fédérations et la Caisse centrale ont porté à plus de 705 millions \$ leurs réserves cumulées. Depuis trois ans, les réserves ont augmenté à un rythme dépassant celui de la progression du passif-dépôts; en 1985, la croissance a été de 17,4 % et, depuis la fin de 1982, l'augmentation totale est de 75 %. Ces réserves représentent maintenant 3,4 % du passif-dépôts.

Groupant les réserves, les trop-perçus cumulés et le capital social souscrit par les membres, la capitalisation des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale atteint maintenant 1 215 millions \$, soit 5,4 % de l'actif consolidé. C'est une augmentation de 16 % par rapport à 1984.

Quand on se rappelle les crises financières qui ont frappé de nombreuses institutions de dépôts aux États-Unis et au Canada au cours des deux dernières années, on ne peut que se réjouir de cette volonté des dirigeants des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale de renforcer constamment les assises financières de leurs institutions. Cet effort de consolidation prévient la tendance générale des organismes de surveillance à raffermir les exigences de capitalisation pour les institutions financières et, de façon sage, utilise les années de bonne rentabilité pour fortifier les structures financières de base.

Le résultat des activités

La revue des principaux postes du bilan nous a fait constater pour 1985 des résultats remarquables. Pourtant, les résultats qui se dégagent des activités sont plus étonnants encore.

La rentabilité

Gagnant pas moins de 76 millions sur les excédents déjà très satisfaisants de 1984, le trop-perçu cumulé des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale a atteint, en 1985, avant impôts et postes extraordinaires, le sommet sans précédent de 255 millions \$.

Plusieurs facteurs expliquent ces résultats. Le premier, c'est l'élargissement de la marge bénéficiaire brute, c'est-à-dire de l'écart entre le revenu d'intérêts et la dépense d'intérêts. Le repli graduel des taux d'intérêt au cours de 1985 est le principal responsable de ce phénomène. À ce facteur favorable à la rentabilité s'ajoutent également la diminution des pertes sur prêts — non seulement en proportion, mais même en chiffres absolus — ainsi que la poursuite des efforts pour restreindre la montée des coûts autres que les intérêts.

Il faut souligner à ce chapitre que l'augmentation de ces frais de fonctionnement fut encore une fois inférieure à celle de l'actif, ce qui a pour effet de dégager une meilleure marge bénéficiaire nette et d'améliorer la capacité concurrentielle de nos caisses et de nos institutions. Point n'est besoin d'insister sur l'importance de continuer ces efforts pour maîtriser l'évolution des coûts d'opération: à eux seuls, les résultats de cette année illustrent bien les avantages qui peuvent en découler.

Les services

Bien sûr, les activités financières des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale ont dégagé des trop-perçus élevés, en 1985, mais cela ne s'est pas fait au détriment de la qualité des services. Fidèle à sa responsabilité de maintenir à la disposition des membres un réseau fiable et intégré de services financiers sûrs et adaptés aux besoins, notre Mouvement a, cette année encore, consacré des ressources considérables au perfectionnement des services offerts aux particuliers, aux entreprises et aux corps publics.

On peut mentionner, parmi les améliorations réalisées en 1985, l'instauration du

régime enregistré d'épargne-retraite par versements, la bonification du fonds enregistré de revenu de retraite, l'harmonisation des services financiers destinés à la retraite, l'expansion du service de dépôt direct des salaires, la multiplication des guichets automatiques et des autres équipements de libre-service. À cela peuvent également s'ajouter le lancement des terminaux de points de vente Desjardins et la mise en circulation de la nouvelle carte VISA Classique, plus sûre et toujours plus commode.

Le calendrier de travail de 1986 nous promet encore d'autres innovations qui continueront de garder le Mouvement Desjardins à la fine pointe du développement de la technologie bancaire et des systèmes de paiement.

Le dossier jeunesse

Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Confédération, en mars 1985, j'avais lancé à l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins l'invitation de s'engager avec originalité et détermination dans des projets axés sur l'emploi des jeunes et la mise en valeur de leur potentiel. En novembre 1985, je dressais un premier bilan des opérations en cours, établissant à environ un million et demi de dollars les fonds consacrés par des organismes du Mouvement Desjardins à des projets en faveur des jeunes. D'autres initiatives se sont encore ajoutées ou définies, par la suite, ce qui me permet de conclure que l'ensemble de cette «opération jeunesse» est l'une de nos plus belles réussites de 1985. La diversité, la multiplicité et l'originalité des projets mis de l'avant sur le plan local et régional sont étonnantes et admirables. On ne saurait mieux exprimer le foisonnement créatif auquel peut se prêter une structure décentralisée comme la nôtre. Bravo et merci aux caisses, aux fédérations et aux institutions et corporations qui ont répondu à mon appel, et félicitations pour vos réalisations.

Même si l'Année internationale de la jeunesse s'est terminée avec l'année 1985, il est de prime importance de poursuivre les actions entreprises avec nos jeunes et pour eux, car, la

revue de l'économie nous l'a fait voir, le problème du chômage est loin d'être résolu et il demeure d'une gravité aigue pour les personnes de 15 à 24 ans. Il ne faut pas abandonner les efforts commencés en 1985, mais, au contraire, les accroître, les diversifier et, autant que possible, les conduire vers de nouveaux objectifs encore plus audacieux et plus prometteurs.

Autres contributions à la collectivité

Vous pourrez trouver, dans la revue des activités sociales et financières qui constitue la seconde grande partie du rapport annuel de la Confédération, un bilan plus détaillé des activités et des résultats ayant trait au « dossier jeunesse » pour 1985. Vous y découvrirez également un grand nombre d'autres renseignements sur les multiples formes qu'a prises, en 1985, l'engagement global des caisses, des fédérations, de la Confédération et des institutions et corporations à l'égard des communautés locales et régionales et de l'ensemble de la collectivité québécoise.

C'est la première année, en effet, que nous sommes en mesure de produire, parallèlement aux états financiers et en complément aux informations de type comptable, un corpus de renseignements relativement précis et détaillés sur les multiples formes d'engagement et de collaboration des composantes du Mouvement avec les communautés où elles sont présentes. C'est, en quelque sorte, un premier « bilan social » du Mouvement Desjardins, encore un peu gauche et bien incomplet, évidemment, mais déjà très significatif. Plus de 1 000 caisses ont participé à cette première tentative de dresser un portrait global des « retombées sociales » des activités du Mouvement Desjardins. C'est dire, d'une part, l'intérêt que ces préoccupations suscitent et, d'autre part, la valeur réelle des relevés dont fait état le document dont il est question.

Ce portrait, à franchement parler, ne nous révèle que peu de surprises. Tous savent déjà que les caisses, notamment, sont fortement liées à la vie de la communauté locale qu'elles servent et aux multiples dimensions de

son développement. Ce qui étonne, ce qui bouleverse même, c'est l'ampleur peu commune de leur engagement, la diversité des initiatives auxquelles elles prêtent main-forte et tout ce que cela sous-tend d'action bénévole, de générosité, de dialogue, de concertation, de solidarité et de fraternité. Que de forces, que de relations, que de vitalité sur lesquelles peuvent compter l'avenir de notre Mouvement et les projets à naître dans notre société!

Relations avec nos partenaires canadiens et internationaux

Par l'intermédiaire de la Confédération, le Mouvement Desjardins entretient des relations d'échanges et de collaboration avec un grand nombre d'organismes provinciaux, nationaux et internationaux du secteur coopératif et du domaine de l'économie et de la finance. Évidemment, ces relations se sont poursuivies en 1985, mais cette année a été particulièrement marquée par l'adhésion du Mouvement Desjardins, comme membre associé, au World Council of Credit Union Inc. (WOCCU) dont le siège principal est à Madison, Wisconsin. Ce regroupement international de mouvements coopératifs d'épargne et de crédit rallie onze organisations continentales, nationales ou régionales à l'oeuvre dans 77 pays, au service de 55 millions de membres de coopératives financières.

Relations avec le gouvernement canadien

En réponse à certains énoncés de politiques ou de préoccupations du gouvernement fédéral canadien, le Mouvement Desjardins a présenté à ce niveau de gouvernement, en 1985, plusieurs mémoires et documents de réflexion faisant état de ses propres recherches sur les diverses questions mises à l'étude.

L'intervention majeure fut, sans aucun doute, celle qui suivit la publication du livre vert gouvernemental sur la réglementation des institutions financières canadiennes. Le Mouvement Desjardins a reconnu la nécessité d'assurer la solidité et la crédibilité des institu-

tions financières, mais il a fortement insisté sur les responsabilités propres qu'ont les institutions à cet égard. Devant les perspectives envisagées, le Mouvement a également tenu à rappeler les conditions particulières qu'entraînent sa nature coopérative et sa tradition interne de solidarité, de responsabilité et d'autodiscipline, de même que les divers mécanismes qui garantissent déjà sa solidité financière et sa vitalité démocratique.

Relations avec le gouvernement québécois

Du côté du Québec, les circonstances n'ont malheureusement pas permis la poursuite des travaux concernant la refonte de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. Il est évident que nous espérons reprendre bientôt les échanges avec le gouvernement à ce sujet.

De toute façon, malgré les événements qui se sont enchaînés sur la scène gouvernementale québécoise, le Mouvement Desjardins a maintenu sa collaboration habituelle dans toutes les occasions et les dossiers où on a cru qu'il pourrait apporter une contribution significative; ce fut notamment le cas dans des questions touchant l'agriculture et le financement agricole, l'habitation, l'emploi, la présence du Québec dans le monde, la sécurité économique des femmes et la politique québécoise de la famille.

Perspectives 1986

De toute évidence, l'année 1986 s'annonce fort active, à plusieurs points de vue. Le dossier de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit demeure évidemment dans les premières préoccupations de la Confédération. Le renouvellement du système informatique figure, lui aussi, dans la liste des grandes priorités. Le Mouvement Desjardins devra en outre rester à l'affût de tous les développements concernant le décloisonnement et la réglementation des institutions financières et concernant l'évolution des systèmes de paiement. L'année 1986 sera vraisemblablement

marquée, en particulier, par la mise en opération du réseau de guichets automatiques partagés INTERAC et par l'expérimentation limitée de la carte de débit. Nous connaissons probablement une expansion considérable du réseau Desjardins de terminaux de points de vente, de même que la multiplication des nouveaux équipements de libre-service. Tout cela, combiné à la poursuite du dossier jeunesse, à la relance des caisses scolaires et à plusieurs initiatives du côté des services, nous fera sûrement une année très fébrile et stimulante. Mais un autre événement de taille marquera 1986: le XIV^e Congrès du Mouvement Desjardins.

Le Congrès 1986

C'est en effet du 28 au 30 novembre prochain que se déroulera au Palais des Congrès, à Montréal, le XIV^e Congrès des caisses Desjardins, sous le thème «Bâtir un avenir qui nous ressemble». Ce congrès, il sera centré sur Desjardins, ses valeurs et son avenir, autrement dit sur la nature, la place et le rôle des valeurs fondamentales comme ressorts et guides de l'action future des caisses et du Mouvement dans son ensemble.

Chéri par la population, en progrès dans presque tous ces champs d'action et mieux équipé que jamais pour travailler, notre Mouvement — et chacune de ses caisses, chacune de ses institutions — est pourtant confronté aujourd'hui à des questions de fond: quelle est aujourd'hui l'originalité essentielle de notre Mouvement? Comment s'exprime sa finalité propre? Est-il fidèle aux idéaux de son origine? Sert-il efficacement les besoins d'aujourd'hui? Est-il vraiment un mouvement de transformation économique et sociale? Comment peut-il ou pourrait-il incarner dans son action quotidienne les valeurs, les principes de la coopération?

Toutes ces questions, nous ne pouvons les éviter. Il nous faut au contraire les regarder en face, sereinement, pour découvrir quel sens profond prend concrètement notre action et quels défis nous pose l'avenir. Tous les dirigeants et dirigeantes, toutes les personnes qui

travaillent dans le Mouvement Desjardins doivent se sentir profondément concernées par ces questions, par ce qu'on peut qualifier de « rendez-vous historique du Mouvement Desjardins avec son identité ». J'oserais même dire que, idéalement, chaque membre de caisse qui se sent personnellement touché par la question du sens et de la portée de l'action des caisses Desjardins et de leur Mouvement devrait, dans cette démarche de recherche, pouvoir exprimer quelque part son point de vue, son opinion son projet.

Nous avons donc, à l'horizon de cette année qui est déjà bien amorcée, un défi exaltant, une tâche extrêmement importante, et qui ne regarde pas seulement les stratégies de développement de notre grande organisation commune, mais le SENS même de cette extraordinaire aventure collective.

Conclusion

Pour terminer, j'aimerais remercier tous les administrateurs de la Confédération pour leur engagement patient et éclairé. Certains nous ont quittés au cours de 1985; au nom de tous, je dis notre profonde reconnaissance à Messieurs Jean-Claude Hudon, Henri L'Africain, Conrad Leblanc, Jacques Leblanc, Yves-R. Léonard, Jean-Roch Poulin et Robert Soupras pour les grands services qu'ils ont rendus à la Confédération et, par conséquent, à l'ensemble du Mouvement Desjardins. Il m'est, en contrepartie, agréable de souhaiter une bienvenue cordiale et un bon succès dans leurs fonctions aux nouveaux administrateurs, Messieurs François Gilbert, John Harbour, Paul-Yvon Lesage et Denis Vézina, qui sont entrés en 1985 au Conseil d'administration de la Confédération.

Je me dois, également, d'adresser un message de remerciements sincères aux cadres et à tout le personnel de la Confédération, qui accomplissent, souvent dans l'ombre, un travail essentiel à la progression constante de notre Mouvement. Je félicite, de plus, toutes les personnes engagées dans le Mouvement à titre de

dirigeant(e) ou d'employé(e) pour leur application, leur ardeur, leur disponibilité et leur sens pratique. Les résultats remarquables dont nous pouvons faire état pour 1985 illustrent mieux que tout l'efficacité et l'envergure de votre action. Libre à nous d'imaginer jusqu'où notre engagement solidaire, en fidélité aux besoins et aux aspirations des membres, peut dans l'avenir nous mener!

Vous comprendrez, enfin, que je ne puis mettre un terme à ce message sans rappeler avec émotion le souvenir d'Alfred Rouleau, décédé le 19 octobre 1985. Homme de foi et de coeur, leader convaincu et convaincant, Alfred Rouleau a pendant de nombreuses années exploré pour nous les sentiers de l'avenir. Je fais le vœu que, à sa suite, nous ayons ensemble l'énergie de regarder devant avec vigueur et détermination et l'audace d'envisager les initiatives les plus généreuses et les plus progressistes. Car la mission de notre Mouvement n'est pas seulement de gérer la réalité, elle est aussi de la transformer!



Raymond Blais, c.a.
Président



Rapport du secrétariat général



11

u cours de 1985, le conseil d'administration a tenu onze réunions régulières et une réunion spéciale. De plus, les administrateurs ont participé au Colloque des dirigeants (délégués des membres de l'assemblée générale) qui a eu lieu les 12 et 13 novembre. Ce colloque avait pour thème: « Les valeurs dans l'entreprise et le M.C.P.E.D. ».

Les limites du présent rapport ne permettent pas de faire état d'une façon exhaustive de tous les travaux menés par le conseil d'administration et le comité exécutif de la Confédération au cours de l'année. Nous ne rappellerons ici que les faits saillants qui ont marqué 1985.

Principaux sujets étudiés par le conseil d'administration

a) La planification stratégique

Lors de sa réunion régulière du mois d'août, le conseil d'administration a proposé à l'ensemble du Mouvement Desjardins les priorités suivantes de développement pour 1986-87-88:

- le décloisonnement;
- la législation;
- les ressources humaines;
- la concertation Mouvement;
- le développement technologique;
- les communications internes;
- la capitalisation;

b) Les corporations spécialisées

Le conseil a procédé à l'étude de l'orientation et des budgets des corporations spécialisées et, trimestriellement, à l'analyse de leurs différents rapports d'opération.

De plus, le conseil a accepté des mécanismes et critères en vue de favoriser la meilleure participation possible des fédérations sur les conseils d'administration de ces différentes corporations.

M. Yvon Daneau

c) Mandat de la commission d'Orientation coopérative

Le conseil a confié à la commission d'Orientation coopérative le mandat de procéder à une étude sur le bénévolat au sein du M.C.P.E.D. en vue de formuler des recommandations susceptibles de préserver cette particularité unique qu'est le bénévolat dans le domaine des institutions financières.

d) Éléments de base concernant le nom d'une caisse

Le conseil a accepté le contenu d'un document intitulé « Éléments de base concernant le choix du nom d'une caisse ». Ces éléments sont susceptibles d'aider les caisses et les fédérations à faire le choix d'un nom approprié et le plus susceptible de respecter leur identité au Mouvement Desjardins et à la communauté qu'elles desservent.

e) Congrès provincial

N'ayant pas eu de congrès provincial depuis 1978, le conseil a jugé opportun de renouer avec cette tradition et il a décidé qu'un tel événement se tiendra les 28, 29 et 30 novembre 1986 au Palais des Congrès à Montréal. Le thème retenu constituera une réflexion sur les valeurs au sein du M.C.P.E.D.

Les commissions du conseil

Les diverses commissions du conseil ont tenu plusieurs réunions en cours d'année sur des questions relevant de leurs responsabilités. Ces commissions sont les suivantes : Régie de l'inspection, Orientation coopérative, Ressources humaines et Vérification.

Porte-parole du mouvement

La Confédération s'est faite le porte-parole du Mouvement, soit en présentant des mémoires, soit en participant à des consultations organisées par les divers niveaux de gouvernements. Pour ce qui est des mémoires, mentionnons les suivants :

- Mémoire sur la réglementation des institutions financières au Canada, présenté au Ministre d'État fédéral aux finances ainsi qu'au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.
- Mémoire sur la petite et moyenne entreprise présenté au Ministre d'État fédéral aux petites entreprises.
- Mémoire sur l'escompte des remboursements d'impôt présenté au Ministre fédéral de la Consommation et des Corporations.
- Mémoire sur le financement agricole, l'endettement des agriculteurs et la relève, devant la Commission permanente de l'agriculture du gouvernement du Québec.
- Mémoire concernant le Livre vert sur l'habitation publié par le gouvernement du Québec.
- Mémoire sur la politique familiale au Québec.

En regard des consultations, il y a lieu de mentionner les participations suivantes :

- Consultation pré-budgétaire du Ministre des Finances du Canada.
- Conférence économique nationale (Ottawa).
- Sommet sur le Québec dans le monde.
- Conférence sur la sécurité économique des Québécoises.
- Conférence sur l'électronique et l'informatique.
- Participation à la table nationale de l'emploi — gouvernement du Québec.
- Conférence sur le système canadien des paiements organisée par l'Association canadienne des paiements (Banque du Canada).
- Conférence canadienne sur les services financiers aux consommateurs.

Activités internationales

Woccu

En août dernier, la Confédération adhéra comme membre associé au World Council of Credit Unions inc. et rejoignait ainsi les fédérations de caisses d'épargne et de crédit d'autres pays.

Chambre de Commerce France-Canada

En mai dernier, le président de la Confédération était conférencier invité de la Chambre de Commerce France-Canada à Paris.

Autres activités

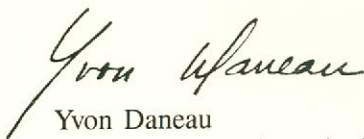
La Confédération a assumé ses engagements comme membre à l'endroit de l'Union Internationale Raiffeisen, de la Confédération Internationale du Crédit Populaire et de la Confédération Internationale du Crédit Agricole.

Des délégués de plusieurs pays nous ont également visités permettant ainsi des échanges fructueux sur plusieurs sujets.

Anniversaire

L'année 1985 aura marqué une étape importante pour l'une de nos fédérations. La Fédération de la Péninsule et des Îles a fêté son 60^e anniversaire de fondation. Félicitations à cette Fédération.

Voilà succinctement résumés des faits saillants qui ont retenu l'attention du Secrétaire général au cours de l'année 1985.



Yvon Daneau
Secrétaire général par intérim



elon les mandats qui lui sont confiés par le conseil d'administration, les responsabilités de l'adjoint au président, relations institutionnelles, se rapportent à un certain nombre de dossiers spécifiques, en plus de participer, de façon régulière, aux réunions du comité exécutif et du conseil d'administration de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, ainsi qu'au conseil d'administration de la Caisse Centrale Desjardins du Québec.

Mandat de représentation

À titre de membre de l'Association canadienne de la carte bancaire et de Visa International, la Confédération est membre du comité exécutif de l'Association canadienne de la carte bancaire et de l'assemblée générale de Visa International.

Depuis l'entrée de Desjardins dans cette Association, le titulaire de la fonction est le représentant officiel de la Confédération auprès de ces groupes, responsabilités qu'il a continué d'assumer en 1985. Les réunions se sont tenues à Toronto, Montréal et Lévis, tandis que la conférence annuelle de Visa International a eu lieu à Vienne, du 20 au 25 mai 1985.

Parmi les événements marquants de l'année 1985 rappelons la visite, à Lévis, en juin, du président de Visa International, M. Charles T. Russell et de son premier assistant, M. B. Ray Traweek.

En outre, les règlements de l'Association canadienne de la carte bancaire ont été modifiés afin que le représentant de la Confédération puisse accéder aux postes de trésorier et de président de cette Association et devenir membre du conseil international.

Des ressources de la Confédération ont participé aux travaux du comité chargé de l'entretien et du développement du réseau VCAN. MM. Simon L'Heureux et David Cohen ont apporté une collaboration importante dans ce domaine.

M. René Croteau

Rapport des activités sur les relations institutionnelles

15

Concernant l'Association canadienne des paiements, on sait que le poste d'administrateur est assumé par M. Bruno Riverin, tandis que l'adjoint au président, est membre suppléant du comité supérieur de planification.

Pour ce qui est du développement du système canadien des paiements, une participation a été assurée à la Conférence canadienne sur le sujet, tenue à Montréal du 15 au 17 avril, de même qu'à la Conférence canadienne des services financiers au consommateur, tenue à Toronto les 3 et 4 septembre.

Par ailleurs, d'autres ressources de la Confédération ont collaboré activement aux travaux de l'Association canadienne des paiements. Notamment, M. André Morin a consacré beaucoup de temps au groupe de négociation sur les accords bancaires avec le gouvernement fédéral. Les résultats de ces travaux sont maintenant en phase d'implantation et devraient signifier pour les caisses des gains importants, en terme de transit comme en terme de revenus pour le traitement des effets du gouvernement fédéral.

L'association Interac

Le dossier le plus actif au cours de 1985 a sans doute été celui de l'Association Interac, mise sur pied pour l'organisation du réseau de guichets automatiques en mode partagé au Canada, et pour préparer l'avènement des transferts électroniques de fonds par carte débit.

Dix-neuf réunions ont été tenues soit à Montréal, Toronto et Lévis en vue de traiter les affaires courantes de ce groupe et superviser le travail de plusieurs équipes qui s'activent à développer les systèmes informatiques et les réseaux de télécommunication qui vont supporter ce genre d'opération.

Créée avec cinq participants à l'automne 1984, cette Association s'est élargie en octobre 1985 pour accepter comme membres fondateurs additionnels, la Banque de Montréal et la Banque Nationale du Canada, de même que,

comme membre de la catégorie générale, le Canada Trust et La Société Canadienne de Crédit Coopératif (CCCCS).

Rappelons que le coordonnateur de ce projet pour la Confédération est M. Gilles Nadeau, qui assume ce poste depuis le début de l'année.

Selon le calendrier des travaux en cours, les tests interinstitutions se poursuivent depuis quelques semaines et il est prévisible que les premières opérations, pour les membres et clients, pourront être ouvertes à la mi-mai par les cinq premiers membres fondateurs, auxquels s'ajouteront graduellement les nouveaux membres de la catégorie générale comme de la catégorie parrainée au cours du deuxième semestre de l'année 1986. À cet égard, la Confédération a accepté de parrainer la Fédération des caisses populaires Acadiennes Limitée et la Fédération des Caisses populaires de l'Ontario Inc. comme membres participants au réseau des guichets automatiques en mode partagé.

Concurremment, le conseil d'administration de la Confédération a accepté, en septembre dernier, le principe d'une participation au réseau PLUS américain, selon des modalités qui sont maintenant à l'étude. On sait que la franchise de ce réseau pour le Canada est détenue par la Banque Royale du Canada qui a proposé différents modes de participation aux autres institutions financières canadiennes.

Par son appartenance à l'organisation Visa, la Confédération aura également accès au réseau Électron pour les transactions en mode débit au plan international.

Les résultats anticipés pour l'automne 1986 auront pour effet que le porteur d'une carte de guichet automatique Desjardins pourra obtenir des avances de fonds dans tous les guichets des membres de l'Association Interac pour le Canada comme dans tous les guichets de l'organisation PLUS aux États-Unis et ceux du réseau Électron aux États-Unis et dans les autres pays participants à travers le monde.

Le Mouvement Desjardins

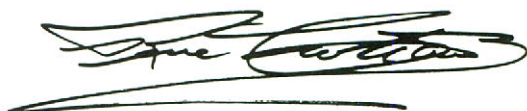
Par suite des changements intervenus au printemps 1985 dans la constitution des conseils d'administration des corporations du Mouvement Desjardins, les responsabilités de l'adjoint au président ont été modifiées, mais il est demeuré membre du conseil d'administration du Centre Desjardins de traitement de cartes Inc. et de la Corporation Desjardins de traitement informatique; il a également participé aux réunions du conseil d'administration de ces organismes.

D'autre part, le comité consultatif Crédit Finance, qui s'est réuni à six reprises, a traité plusieurs dossiers d'une importance certaine pour les fédérations et les caisses. Une participation a aussi été apportée à des groupes de travail concernant différentes formes de crédit et aux questions touchant la liquidité et les normes en vigueur.

Au surplus, dans le cadre de la refonte de SIC, un groupe de réflexion a été constitué concernant les facilités à prévoir pour l'évolution des paiements électroniques. Ce groupe réunit des ressources de plusieurs secteurs de la Confédération, du Centre Desjardins de traitement de cartes Inc., de la Corporation Desjardins de traitement informatique et de la Caisse Centrale Desjardins du Québec. Quelques réunions ont été tenues et les bénéfices qui en résultent sont très positifs. Ces travaux se poursuivront en 1986.

Activités diverses

L'adjoint au président, relations institutionnelles, a participé à plusieurs activités qui se sont tenues dans le Mouvement Desjardins, notamment en présentant des allocutions à différents groupes, en particulier au cours de la Semaine Desjardins, et il a été appelé à travailler sur un certain nombre de dossiers ad hoc à la demande du conseil d'administration, du comité exécutif ou du président.



René Croteau
Adjoint au président —
relations institutionnelles

Rapport des activités administratives



17



L'année 1985 a été marquée de plusieurs jalons conduisant la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins au cœur des défis qui se posent à l'industrie bancaire. Les réalisations témoignent à l'évidence d'une volonté claire d'accorder priorité aux activités de nature à relever ces défis.

Ainsi, en septembre, le président annonçait l'implantation d'une nouvelle macrostructure pour mieux encadrer les activités essentielles et dégager une synergie plus grande d'un nouvel aménagement des fonctions. Par ailleurs, certaines activités de la direction des Immeubles, de la division Approvisionnement et de la direction des Communications ont été abandonnées.

Centrés sur les activités à haut rendement, les programmes d'action pour 1985 se sont inscrits dans le cadre des priorités retenues par le conseil d'administration et découlent de la mission particulière confiée à la Confédération, à savoir :

« assurer la cohésion, la protection, l'unité de pensée et d'action de l'ensemble du réseau dans le respect de la philosophie coopérative, pour le mieux être des membres et de la collectivité. »

Le plan marketing

Un plan marketing pour l'ensemble des composantes du M.C.P.E.D. a été adopté en cours d'année. Ce plan définit les orientations, propose des stratégies, des objectifs et les moyens d'action concrets visant à assurer le meilleur positionnement concurrentiel possible auprès des particuliers, des commerces et des entreprises ainsi que des clientèles agricole et institutionnelle.

Des efforts ont été consentis pour mieux connaître les besoins des membres des caisses et mettre en place des outils permanents d'évaluation de la place qu'occupe le Mouvement dans un environnement très concurrentiel. Environ 15 000 Québécois et Québécoises ont été rejoints par le biais de quelques 25 études de marché. Une attention

particulière a été apportée à définir les comportements et les besoins des clientèles agricole, institutionnelle et les gens d'affaires. Des travaux importants ont porté aussi sur les cartes de plastique (Visa et Multiservices), les options de revenus à la retraite, la bonification du fonds enregistré de revenus de retraite (FERR), le REÉR par versements, l'intensification de la mise en marché du dépôt direct, la relance de la caisse scolaire, les services financiers aux personnes âgées, les services aux entreprises et, de façon plus générale, sur un certain nombre de nouveaux produits et services qui pourraient vraisemblablement être mis à la disposition des caisses au cours de 1986.

En matière de communication-marketing, la Confédération en collaboration avec des représentants de fédérations, d'institutions et de corporations a coordonné la réalisation de 9 campagnes portant sur des produits et services Desjardins. Il s'agit des campagnes REÉR, hypothèque à l'abri, dépôt-salaire, prêts, réseau Desjardins, placement-boni, produits d'épargne, REÉR par versements et prêt-placement. Il est à noter que pour la première fois, la publicité institutionnelle fait une place importante aux gens d'affaires. La participation du M.C.P.E.D. au Salon de la PME s'inscrit dans cette perspective.

Le système informatisé des caisses (SIC)

Le processus de révision du système informatisé des caisses a atteint son rythme de croisière. Les orientations acceptées permettent d'une part de continuer à améliorer le système informatique en livrant aux caisses les modifications souhaitées, urgentes et réalisables dans le contexte technologique actuel et, d'autre part, de le faire évoluer rapidement selon les perspectives des nouvelles technologies.

Le système doit répondre le plus adéquatement possible aux réalités de la caisse d'aujourd'hui et de demain. À cette fin, la Confédération a mis sur pied le Comité permanent de la clientèle des systèmes (CPCS). Ce comité, formé de représentants des fédérations et des institutions identifie les priorités

de développement. Les développements retenus sont ceux qui concourent davantage à la rentabilité de la caisse et à son positionnement concurrentiel. Plusieurs tables de travail, rassemblant des ressources des fédérations et des caisses, alimentent les travaux du Comité permanent de la clientèle des systèmes.

La refonte technique est bien amorcée et de nouvelles fonctions du système des caisses ont déjà été implantées.

Les guichets automatiques en mode partagé

En matière de nouveaux services, la Confédération, en collaboration avec les principales banques canadiennes, a participé au projet de développement et d'implantation des guichets automatiques en mode partagé, étape nécessaire à la mise en place d'un système canadien de transfert électronique de fonds dont le Mouvement fait déjà partie.

En ce qui concerne la distribution de services financiers de convenance et plus particulièrement en matière de libre-service, la Confédération a procédé, en collaboration avec des fédérations et des caisses, à la poursuite de tests de nouveaux équipements. Il s'agit des appareils de distribution de numéraire, d'imprimantes libre-service et de guichets intérieurs dont l'implantation devrait permettre aux caisses de profiter pleinement du potentiel que la nouvelle technologie met à leur disposition, tout en offrant à leurs membres les meilleurs produits et les meilleurs services qui soient.

Le décloisonnement

Le conseil d'administration de la Confédération a mis sur pied un comité sur les produits et services Desjardins qui a pour mandat de coordonner et d'harmoniser les activités du M.C.P.E.D. dans la perspective du décloisonnement.

Les travaux accomplis à ce jour et auxquels ont participé plusieurs secteurs de la Confédération ont déjà permis d'adopter les principes de base pour l'élaboration de scénarios de fonctionnement.

La législation

Tout au long de l'année, les diverses législations qui peuvent avoir une incidence sur l'activité du M.C.P.E.D. et des caisses en particulier ont fait l'objet d'une analyse systématique.

Ces travaux ont permis aux autorités du Mouvement de faire les représentations appropriées auprès des divers gouvernements.

La planification des ressources humaines

De nombreuses études ont été réalisées dans le but de mieux connaître les ressources humaines du M.C.P.E.D., tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Concurremment, se développaient divers scénarios de la caisse de demain à la lumière d'une analyse approfondie des changements technologiques susceptibles d'en influencer le développement.

Ces dossiers ont permis de dégager des tendances et des orientations qui fourniront un encadrement à une meilleure utilisation de nos ressources humaines au cours des prochaines années.

La formation

Plusieurs dirigeants et gestionnaires des caisses et organismes affiliés ont pu constater personnellement la relance de sessions provinciales de formation à l'Institut Coopératif Desjardins. Ces sessions ont particulièrement porté sur la coopération, la planification stratégique et la culture organisationnelle.

Des efforts importants ont permis d'atteindre des résultats intéressants en matière de formation assistée par ordinateur.

Un programme de formation développé pour supporter le système informatisé de perception de compte (SIPC) a remporté le prix de la « National Society for Performance and Instruction » (NSPI). C'était la première fois que ce prix était remis à l'extérieur des États-Unis.

Les coûts de main-d'oeuvre

Une vaste étude a permis de cerner les éléments constitutifs des coûts de main-d'oeuvre,

d'évaluer l'impact de chacun de ces éléments les uns sur les autres et de procéder à un diagnostic plus précis de l'état de ces coûts dans chacune des caisses.

L'outil ainsi développé permettra aux fédérations de fournir un support beaucoup plus adéquat, dans ce domaine, à leurs caisses affiliées.

L'inspection et la vérification

La Confédération a la responsabilité d'effectuer l'inspection et la vérification de chacune des caisses et des fédérations du Mouvement Desjardins. En 1985, 2 162 visites d'inspection ou de vérifications furent réalisées. Découlant de ces visites, des rapports d'ensemble ont été transmis aux fédérations et aux autorités de la Confédération.

Au cours des derniers mois, une nouvelle approche d'inspection pour les caisses a été implantée. De conception modulaire, elle favorise l'expression de constats, d'opinions et d'évaluations sur la façon dont les lois, règlements et politiques sont appliqués et observés, sur la façon dont les systèmes, procédés et mesures de contrôle interne sont utilisés, ainsi que sur le fonctionnement global des caisses. En somme, cette approche est davantage adaptée à la réalité actuelle, particulièrement dans le domaine du crédit et offre plus de flexibilité face aux changements et à de nouvelles exigences.

Sur le plan de la vérification, diverses mesures ont contribué à accroître la productivité, tout en maintenant la qualité des dossiers et rapports produits. De plus, les objectifs visés relativement à la réduction des délais de transmission des états financiers ont été atteints.

Les ressources matérielles

Des études se sont poursuivies en vue d'élaborer des scénarios de la caisse de demain à partir d'une analyse des tendances de l'évolution de l'environnement. Aussi, le développement du guide de gestion des ressources

matérielles s'est poursuivi en vue de supporter l'implantation de nouveaux services et équipements.

Un modèle d'analyse permettant d'évaluer les besoins en locaux des caisses a été informatisé puis implanté dans chacune des fédérations en accordant une attention particulière à la formation des intervenants.

L'assurance-responsabilité civile

Devant l'incohérence du marché de l'assurance-responsabilité, la Confédération et Le Groupe Desjardins, Assurances générales ont développé un programme qui tient compte de la bonne expérience dans ce type d'assurance au sein du M.C.P.E.D.

Le support à la gestion

Pour réaliser l'ensemble des activités mentionnées précédemment, plusieurs d'entre elles ont été concrétisées en vue de supporter les gestionnaires dans leurs tâches et d'assurer une utilisation optimale des ressources humaines, financières et matérielles. D'importants programmes reliés à la gestion des Ressources humaines, à l'évaluation du rendement, aux communications internes, à l'information de gestion et à la formation ont été développés et réalisés.

Dans le domaine de l'administration, il faut souligner le développement d'un plan directeur de la bureautique et l'implantation de certaines fonctions qui y sont reliées, tel le traitement de texte.

Divers travaux ont été réalisés en vue d'assurer une plus grande rationalisation de l'utilisation des locaux, du parc automobile et des systèmes comptables.

Conclusion

Trois thèmes ont particulièrement influencé la réalisation de l'ensemble des activités de la Confédération en 1985.

- De par sa mission, la Confédération est appelée à jouer un rôle particulier dans le Mouvement. S'inspirant du rapport sur le départage des responsabilités, des réflexions

se sont poursuivies dans l'ensemble des secteurs en vue de privilégier l'allocation des ressources dites essentielles.

- Par ailleurs, pour la réalisation des divers dossiers, des efforts systématiques ont été fournis pour que les mécanismes soient mis en place en vue d'assurer une plus grande concertation entre les divers secteurs et ainsi produire des dossiers beaucoup mieux intégrés.
- Enfin, nous avons pris toutes les dispositions pour que les ressources de la Confédération, à travers leurs différentes activités, accèdent à une meilleure connaissance de la caisse et soient sensibilisées à ses besoins.

Ce bilan n'aurait pu être réalisé sans la compétence et le dévouement quotidien de notre personnel.

Nous tenons à le souligner et à les en remercier.



Marc Lemieux
Premier vice-président
et directeur général



Rapport des vérificateurs



ux membres de
La Confédération des caisses
populaires et d'économie Desjardins
du Québec

Nous avons vérifié le bilan de LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC au 31 décembre 1985 ainsi que les états des résultats, de la réserve générale, du trop-perçu non distribué et celui de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Confédération, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les pratiques comptables particulières prescrites par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et Associés
Comptables agréés

Québec,
le 3 février 1986

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1985	1984
REVENUS		
Cotisations	36 593 \$	28 707 \$
Revenus d'exploitation	102 945	94 493
Revenus d'appoint	13 127	9 611
Revenus de placements	803	896
Autres revenus	2 929	887
	156 397	134 594
DÉPENSES		
Approvisionnement — coût des marchandises vendues	9 315	9 837
Salaires et avantages sociaux	37 160	35 386
Contrat de service	59 322	51 974
Frais de déplacements	2 079	1 895
Frais de représentation, de repas et de séjour	1 987	1 906
Fournitures de bureau	344	311
Fournitures spécifiques	1 442	1 301
Location et achat de logiciels	665	269
Frais de communications	1 104	1 019
Commissions	1 947	2 775
Traitement des données	3 499	2 801
Location d'équipement	402	338
Loyers spécifiques	1 325	1 095
Chauffage et électricité	372	364
Taxes	210	229
Entretien et réparations	502	565
Services techniques et professionnels	7 319	2 323
Assurances générales	276	209
Frais d'expédition	820	698
Publicité et promotion	1 026	843
Associations et contributions	271	273
Créances douteuses et irrécouvrables	3 071	3 016
Souscriptions et subventions	1 105	1 128
Autres dépenses	464	365
Frais financiers	16 190	13 296
Amortissement des immobilisations	1 167	917
Amortissement des frais reportés	7 539	3 473
Amortissement de l'achalandage	287	287
	161 210	138 893
Récupération de coûts provenant des frais reportés	5 721	4 941
	155 489	133 952
EXCÉDENT AVANT RISTOURNES ET INTÉRÊTS SUR LE CAPITAL SOCIAL (notes 1-g et 1l)	908 \$	642 \$

ÉTAT DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE

Pour l'exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1985	1984
RÉSERVE GÉNÉRALE		
Solde au début	4 205 \$	2 611 \$
Ajouter:		
Virement du solde du trop-perçu non distribué (déficit) de l'exercice précédent	364	(478)
	4 569	2 133
Déduire:		
Filiales exclues de la consolidation (note 13)	—	2 072
Solde à la fin	4 569 \$	4 205 \$

ÉTAT DU TROP-PERÇU NON DISTRIBUÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1985	1984
TROP-PERÇU NON DISTRIBUÉ		
Solde au début	642 \$	(478)\$
Déduire :		
Intérêts sur le capital social	278	—
Virement à la réserve générale	364	(478)
	642	(478)
	—	—
Ajouter :		
Trop-perçu de l'exercice	908	642
Solde à la fin	908 \$	642 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour l'exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1985	1984
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent avant ristournes et intérêts sur le capital social	908 \$	642 \$
Éléments d'exploitation n'impliquant aucun mouvement de liquidités:		
Amortissement des immobilisations	1 167	917
Amortissement des frais reportés	7 539	3 473
Amortissement de l'achalandage	287	287
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations	10	—
	9 911	5 319
Variation nette des autres postes (note 15)	(35 289)	(29 249)
	(25 378)	(23 930)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution de la dette à long terme	(586)	(708)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(2 034)	(1 653)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	10	—
Acquisition de placements	(3 800)	(110)
Produit de disposition de placements	1 835	85
Augmentation des frais reportés	(7 285)	(5 311)
	(11 274)	(6 989)
INTÉRÊTS VERSÉS SUR LE CAPITAL SOCIAL	(278)	—
LIQUIDITÉS NÉGATIVES DISPOSÉES LORS DE L'EXCLUSION DES FILIALES DE LA CONSOLIDATION	—	3 120
DIMINUTION NETTE DES LIQUIDITÉS	(37 516)	(28 507)
LIQUIDITÉS NÉGATIVES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(61 507)	(33 000)
LIQUIDITÉS NÉGATIVES À LA FIN DE L'EXERCICE	(99 023)\$	(61 507)\$

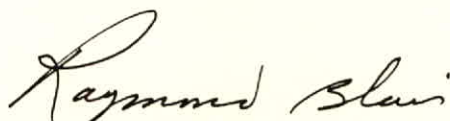
Les liquidités de la Confédération représentent les emprunts sur marge de crédit ainsi que les dépôts à terme de la Caisse centrale Desjardins du Québec.

BILAN

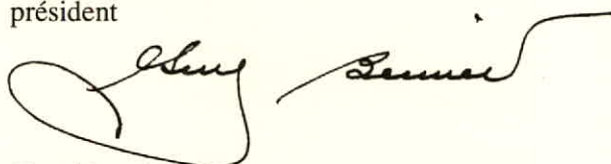
Pour l'exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1985	1984
ACTIF		
ÉLÉMENTS À COURT TERME		
Comptes à recevoir		
Détenteurs de cartes Visa (Desjardins) — net	210 835 \$	173 392 \$
Réguliers (note 3)	16 716	16 895
Intérêts courus sur placements	17	32
Stocks (note 4)	997	1 076
Frais reportés au prochain exercice	692	187
Placements réalisables à court terme (note 5)	6 400	—
	235 657	191 582
PLACEMENTS (note 5)	6 094	10 529
IMMOBILISATIONS (note 6)	13 182	12 335
FRAIS REPORTÉS (note 7)	11 465	11 719
ACHALANDAGE	4 744	5 031
	271 142 \$	231 196 \$

APPROUVÉ PAR:



Raymond Blais
président



Guy Bernier
président du conseil d'administration

	1985	1984
PASSIF		
DETTE À COURT TERME		
Emprunts sur marge de crédit	34 023 \$	16 507 \$
Dépôts à terme de la Caisse centrale Desjardins du Québec (note 8)	65 000	45 000
Comptes à payer et frais courus (note 9)	16 611	14 309
Revenus reportés	2 865	2 781
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	7 598	610
	126 097	79 207
DETTE À LONG TERME (note 10)	136 084	143 658
CAPITAL SOCIAL (note 12)	3 484	3 484
RÉSERVE GÉNÉRALE	4 569	4 205
TROP-PERÇU NON DISTRIBUÉ DE L'EXERCICE	908	642
	271 142 \$	231 196 \$
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 14)		

I- CONVENTIONS COMPTABLES:

a) Stocks de marchandises

Les stocks sont évalués au plus bas du prix coûtant (méthode du coût moyen) et de la valeur nette de réalisation.

b) Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition à l'exception des placements en actions participantes des filiales exclues de la consolidation qui sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, soit la valeur au moment de la modification de la participation de la Confédération.

c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon les méthodes et taux suivants:

	Méthodes	Taux
Aménagements paysagers	solde décroissant	4 %
Bâtisse — 100, des Commandeurs	ligne droite	sur 40 ans
Bâtisses — autres	solde décroissant	5 %
Mobilier et équipement	solde décroissant	20 %
Automobile	solde décroissant	30 %
Améliorations locatives	ligne droite	maximum 10 ans

Aucun amortissement n'est calculé sur les œuvres d'art.

d) Frais reportés

Les frais reportés sont comptabilisés au coût et sont amortis selon les méthodes et taux suivants:

Frais de développement du réseau d'autorisation Visa (VCAN)	Linéaire — 5 ans
Système téléphonique	Linéaire — 14 ans
Frais de développement des guichets automatiques	Amortissement calculé sur la base d'implantation des guichets automatiques et de leur utilisation
Frais de révision du système intégré des caisses et de développement d'un système d'information du personnel	Amortissement calculé selon la base de récupération des coûts
Frais de révision du système informatisé de paie et de développement des guichets automatiques en mode partagé	Projet en cours, base d'amortissement à être déterminée
Autres frais reportés	Linéaire — 3 à 5 ans

e) Achalandage

L'achalandage provenant de l'achat des opérations de Visa (BNC) est évalué au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de la ligne droite au taux de 5 %.

Notes complémentaires

au 31 décembre 1985

29

f) Trop-perçu et excédent

Les ristournes, les intérêts sur le capital social et les impôts sur le revenu de la Confédération sont imputés au trop-perçu de l'exercice précédent avant le virement à la réserve générale. L'utilisation de cette méthode s'explique du fait que les ristournes et les intérêts sur le capital social sont déterminés et votés par les membres à l'assemblée générale tenue après la fin de l'exercice, tel que mentionné dans la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit.

g) Impôts sur le revenu

En raison des particularités de la loi discutées à la note 1-f, la Confédération comptabilise les impôts selon la méthode de l'impôt exigible. D'après cette méthode, la provision pour impôt sur le revenu est fondée sur le revenu imposable plutôt que sur le revenu comptable.

2- STATUTS CONSTITUTIFS:

La Confédération est constituée en vertu de la Loi concernant La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit.

3- COMPTES À RECEVOIR — RÉGULIERS:

	1985	1984
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Clients	12 969 \$	9 859 \$
Corporation Desjardins de traitement informatique	863	1 811
Centre Desjardins de traitement de cartes inc.	2 884	5 225
	16 716 \$	16 895 \$

4- STOCKS:

	1985	1984
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Marchandises d'approvisionnement	977 \$	1 058 \$
Marchandises — Institut Coopératif Desjardins	20	18
	997 \$	1 076 \$

5- PLACEMENTS:	1985	1984
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Obligations (valeur au marché: 1985 — 151 450 \$; 1984 — 151 462 \$)	150 \$	150 \$
Options d'achats d'actions (valeur selon états financiers: 1984 — 32 625 \$)	11	11
Actions, parts sociales	2	2
Effets à recevoir	477	601
Billet — Visa International, 11 %, échéant en 1993	431	431
Billet — Centre Desjardins de traitement de cartes inc., sans intérêts ni modalités de remboursement	3 800	—
Actions et parts sociales détenues dans les organismes du Mouvement Desjardins (valeur selon les états financiers des organismes au 31 décembre 1984: 1 325 436 \$)	1 223	1 333
Prêt à l'Institut Coopératif Desjardins, 12 %	—	1 601
Prêt à la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins, sans intérêts, échéant en 1986	6 400	6 400
	12 494	10 529
Portion réalisable à court terme	6 400	—
	6 094 \$	10 529 \$

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec peut exercer un contrôle au niveau du vote sur Corporation Desjardins de traitement informatique et Centre Desjardins de traitement de cartes inc. Par contre, la participation de la Confédération aux bénéfices de ces compagnies est nulle en ce qui concerne Corporation Desjardins de traitement informatique et de 0,25 % dans le cas de Centre Desjardins de traitement de cartes inc.

Même si la Confédération peut exercer un contrôle sur ces compagnies au niveau du vote, les états financiers de ces filiales ne sont pas consolidés avec ceux de la Confédération étant donné la faible participation de cette dernière dans l'accroissement de valeur de ces compagnies.

L'Institut Coopératif Desjardins étant une coopérative regroupant 16 membres, les états financiers de cet organisme ne sont pas consolidés même si le placement de la Confédération représente 99,96 % du capital social émis au 31 décembre 1985, la Confédération ne détenant pas le contrôle effectif et n'ayant aucune participation dans l'accroissement de l'avoir net de l'Institut.

Notes complémentaires

au 31 décembre 1985

31

6- IMMOBILISATIONS:	1985		1984	
	Coût	Amortis- sement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Terrains	566 \$	— \$	566 \$	566 \$
Aménagements paysagers	595	153	442	461
Bâtisse — 100, avenue des Commandeurs	8 683	1 332	7 351	7 585
Bâtisses — autres	937	458	479	519
Mobilier et équipement	7 381	3 522	3 859	2 656
Automobile	11	8	3	4
Oeuvres d'art	73	—	73	66
Améliorations locatives	931	522	409	478
	19 177 \$	5 995 \$	13 182 \$	12 335 \$

7- FRAIS REPORTÉS:	1985	1984
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Frais de développement du réseau d'autorisation Visa (VCAN)	934 \$	1 206 \$
Système téléphonique	204	219
Frais de développement des guichets automatiques	1 055	1 430
Frais de révision du système intégré des caisses et de développement d'un système d'information du personnel	2 500	6 948
Frais de révision du système informatisé de paie et de développement des guichets automatiques en mode partagé	4 657	554
Autres frais reportés	2 115	1 362
	11 465 \$	11 719 \$

8- DÉPÔTS À TERME DE LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC:	1985	1984
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Dépôts à terme, intérêts au taux variant de 9,10 % à 11,20 %, échéant le 10 janvier 1986	65 000 \$	— \$
Dépôts à terme, intérêts au taux variant de 10,88 % à 12,38 %, échéance variée jusqu'à novembre 1985	—	45 000
	65 000 \$	45 000 \$

9- COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS:	1985	1984
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Réguliers	6 455 \$	4 401 \$
Commissions sur ventes d'obligations d'épargne	1 055	1 181
Remises gouvernementales à payer pour les clients du système informatisé de paie	4 277	3 836
Vacances courues à payer	2 240	1 924
Dû à la Corporation Desjardins de traitement informatique	2 584	2 306
Subventions à verser à L'Institut Coopératif Desjardins	—	661
	16 611 \$	14 309 \$
10- DETTE À LONG TERME:	1985	1984
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Emprunt, garanti par une hypothèque de premier rang sur les terrains et les bâtisses 100 et 150, des Commandeurs, remboursable par versements mensuels de 69 907 \$, incluant capital et intérêts au taux de 12 %, échéant en 2005	6 381 \$	6 467 \$
Emprunt de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, sans intérêts, remboursable en 1986	6 400	6 400
DÉPÔTS DES FÉDÉRATIONS:		
Dépôt pour le financement de L'Institut Coopératif Desjardins, 12 %, remboursable en 1986	1 101	1 601
Dépôt pour l'acquisition des comptes à recevoir des détenteurs de cartes Visa (BNC), sans modalités de remboursement, taux payé au 31 décembre 1985 — 6,5 %; 1984 — 6,5 %	120 000	120 000
Dépôt pour l'acquisition des opérations de Visa (BNC), sans intérêts ni modalités de remboursement	9 800	9 800
	143 682	144 268
Portion échéant à court terme	7 598	610
	136 084 \$	143 658 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

(en milliers de dollars)

1986	—	7 598 \$
1987	—	109 \$
1988	—	122 \$
1989	—	137 \$
1990	—	154 \$

11- IMPÔTS SUR LE REVENU:

Par suite d'écarts temporaires (dus aux immobilisations, aux frais reportés et à la provision pour créances douteuses) entre le revenu comptable et le revenu imposable de 223 495 \$, le solde créditeur des impôts sur le revenu reportés totalise 40 000 \$ au 31 décembre 1985 (500 \$ débiteur au 31 décembre 1984).

Par contre, au 31 décembre 1985, le solde des crédits d'impôts à l'investissement s'établit à 2 500 000 \$. Comme ces crédits d'impôts ne sont pas remboursables mais applicables uniquement à l'encontre d'impôts exigibles, l'avantage fiscal éventuel n'a pas été comptabilisé.

12- CAPITAL SOCIAL:

Prescrit par la loi:

Nombre illimité de parts sociales d'une valeur de 5 \$

	1985	1984
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Émis:		
696 807 parts sociales	3 484 \$	3 484 \$

13- FILIALES EXCLUES DE LA CONSOLIDATION:

En 1984, suite à la modification de la participation de la Confédération dans les filiales Corporation Desjardins de traitement informatique et Centre Desjardins de traitement de cartes inc., ces deux filiales ont été exclues de la consolidation.

Étant donné que le gain provenant de l'exclusion des filiales ne constituait pas un revenu sujet à ris-tourne et que la comptabilisation de cette opération à l'état des résultats pouvait porter à confusion, l'effet de l'exclusion des filiales fut comptabilisé directement à la réserve générale, ce qui a amené une augmentation de 2 072 917 \$ à ce poste.

14- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS:

- a) La Confédération s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation s'échelonnant jusqu'en 2006. Le total des paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices ainsi que sur la durée résiduelle des contrats se détaille comme suit:

	Locaux sis à Place Desjardins inc.	Autres	Total
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
1986	3 547 \$	538 \$	4 085 \$
1987	3 994 \$	143 \$	4 137 \$
1988	4 146 \$	34 \$	4 180 \$
1989	4 303 \$	21 \$	4 324 \$
1990	4 468 \$	5 \$	4 473 \$
1991 à 2006	63 995 \$	— \$	63 995 \$

- b) En vertu d'un contrat de service intervenu avec la Corporation Desjardins de traitement informatique, la Confédération impute à cette dernière sa quote-part du coût des services auxiliaires, ceci incluant le coût des locaux.
- c) La Confédération s'est portée conjointement et solidairement responsable des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins au régime de rentes du M.C.P.E.D.

15- VARIATION NETTE DES AUTRES POSTES:

La variation nette des autres postes se détaille comme suit:

	1985	1984
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Comptes à recevoir — détenteurs de cartes Visa (Desjardins)	(37 443)\$	(25 363)\$
Comptes à recevoir réguliers	179	(1 173)
Intérêts courus sur placements	15	68
Stocks	79	78
Frais reportés au prochain exercice	(505)	(26)
Comptes à payer et frais courus	2 302	(3 115)
Revenus reportés	84	282
	(35 289)\$	(29 249)\$

16- TRANSACTIONS ENTRE « APPARENTÉS »:

La Confédération étant une structure coopérative au service de tous les membres du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins, il est peu pratique de donner une liste exhaustive des transactions effectuées avec ces derniers.

17- CHIFFRES COMPARATIFS:

Certains chiffres de l'exercice 1984 ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1985.

Annexe A

Autres renseignements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 1985
(en milliers de dollars)

A — RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES EXCLUES DE LA CONSOLIDATION:

35

Même si la Confédération peut exercer un contrôle au niveau du vote, elle ne détient plus d'intérêt dans Corporation Desjardins de traitement informatique et 0,25 % dans Centre Desjardins de traitement de cartes inc. Les états financiers desdites compagnies démontrent la situation suivante:

CENTRE DESJARDINS DE TRAITEMENT DE CARTES INC.			CORPORATION DESJARDINS DE TRAITEMENT INFORMATIQUE		
BILAN			BILAN		
	1985	1984		1985	1984
ACTIF			ACTIF		
Éléments à court terme	816 \$	506 \$	Éléments à court terme	8 236 \$	7 965 \$
Immobilisations	2 266	1 936	Immobilisations	26 398	25 644
Autres éléments	4 481	2 460	Autres éléments	545	1 805
	7 563 \$	4 902 \$		35 179 \$	35 414 \$
PASSIF			PASSIF		
Dette à court terme	4 429 \$	6 155 \$	Dette à court terme	17 512 \$	18 742 \$
Dette à long terme	3 800	—	Dette à long terme	16 827	15 997
Impôts sur le revenu reportés	57	—	Impôts sur le revenu reportés	182	152
Avoir négatif des actionnaires	(723)	(1 253)	Avoir des actionnaires	658	523
	7 563 \$	4 902 \$		35 179 \$	35 414 \$
RÉSULTATS			RÉSULTATS		
Revenus d'exploitation	21 039 \$	18 548 \$	Revenus d'exploitation	68 465 \$	64 448 \$
Dépenses d'exploitation	20 484	18 218	Dépenses d'exploitation	68 264	62 770
	555	330		201	1 678
Impôts sur le revenu	26	(50)	Impôts sur le revenu	66	522
Bénéfice net	529 \$	380 \$	Bénéfice net	135 \$	1 156 \$

B — INFORMATION SECTORIELLE:

	Résultats excluant l'opération Visa (Desjardins)		Opération Visa (Desjardins)	
	1985	1984	1985	1984
RÉSULTATS				
Revenus				
Cotisations	36 593 \$	28 707 \$	— \$	— \$
Revenus d'exploitation	62 108	59 587	40 837	34 906
Revenus d'appoint	13 127	9 611	—	—
Revenus de placements	803	896	—	—
Autres revenus	2 929	887	—	—
	115 560	99 688	40 837	34 906
Dépenses				
Approvisionnement —				
coût des marchandises vendues	9 315	9 837	—	—
Salaires et avantages sociaux	37 160	35 386	—	—
Contrat de service	38 451	33 574	20 871	18 400
Frais de déplacements	2 079	1 895	—	—
Frais de représentation, de repas et de séjour	1 987	1 906	—	—
Fournitures de bureau	344	311	—	—
Fournitures spécifiques	1 442	1 301	—	—
Location et achat de logiciels	665	269	—	—
Frais de communications	1 104	1 019	—	—
Commissions	1 947	2 775	—	—
Traitement des données	3 499	2 801	—	—
Location d'équipement	402	338	—	—
Loyers spécifiques	1 325	1 095	—	—
Chauffage et électricité	372	364	—	—
Taxes	210	229	—	—
Entretien et réparations	502	565	—	—
Services techniques et professionnels	7 319	2 323	—	—
Assurances générales	159	149	117	60
Frais d'expédition	820	698	—	—
Publicité et promotion	1 026	843	—	—
Associations et contributions	271	273	—	—
Créances douteuses et irrécouvrables	2	3	3 069	3 013
Souscriptions et subventions	1 105	1 128	—	—
Autres dépenses	193	112	271	253
Frais financiers	1 509	1 506	14 681	11 790
Amortissement des immobilisations	1 070	917	97	—
Amortissement des frais reportés	6 982	2 902	557	571
Amortissement de l'achalandage	—	—	287	287
	121 260	104 519	39 950	34 374
Récupération de coûts provenant des frais reportés	5 721	4 941	—	—
	115 539	99 578	39 950	34 374
Excédent avant ristournes et intérêts sur le capital social	21 \$	110 \$	887 \$	532 \$

Annexe B

Autres renseignements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 1985
(en milliers de dollars)

B — INFORMATION SECTORIELLE: (suite)	Résultats excluant l'opération Visa (Desjardins)		Opération Visa (Desjardins)	
	1985	1984	1985	1984
BILAN				
ACTIF				
Éléments à court terme				
Comptes à recevoir				
Détenteurs de cartes Visa (Desjardins) — net	— \$	— \$	210 835 \$	173 392 \$
Réguliers	8 882	8 241	7 834	8 654
Intérêts courus sur placements	2	18	15	14
Stocks	997	1 076	—	—
Frais reportés au prochain exercice	689	123	3	64
Placements réalisables à court terme	6 400	—	—	—
	16 970	9 458	218 687	182 124
Placements	1 863	10 097	4 231	432
Immobilisations	12 445	12 335	737	—
Frais reportés	9 553	9 885	1 912	1 834
Achalandage	—	—	4 744	5 031
	40 831 \$	41 775 \$	230 311 \$	189 421 \$
PASSIF				
Dette à court terme				
Emprunts sur marge de crédit	3 405 \$	4 717 \$	30 618 \$	11 790 \$
Dépôts à terme de la Caisse centrale Desjardins du Québec	—	—	65 000	45 000
Comptes à payer et frais courus	14 384	13 556	2 227	753
Revenus reportés	199	196	2 666	2 585
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	7 598	610	—	—
	25 586	19 079	100 511	60 128
Dette à long terme	6 284	13 858	129 800	129 800
Capital social	3 484	3 484	—	—
Réserve général	5 456	5 244	(887)	(1 039)
Trop-perçu non distribué de l'exercice	21	110	887	532
	40 831 \$	41 775 \$	230 311 \$	189 421 \$

Le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins

39

Les membres de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, les institutions et les corporations rattachées à la Confédération et les organismes internationaux dont elle est membre

Les fédérations

Fédération des caisses populaires Desjardins
du Centre du Québec
Fédération des caisses populaires Desjardins
de Québec
Fédération des caisses populaires Desjardins
de Montréal et de l'Ouest-du-Québec
Fédération des caisses populaires Desjardins
de la Péninsule et des Îles
Fédération des caisses populaires Desjardins
de l'Estrie
Fédération des caisses populaires Desjardins
du Bas St-Laurent
Fédération des caisses populaires Desjardins
du Saguenay-Lac Saint-Jean
Fédération des caisses populaires Desjardins
de l'Abitibi
Fédération des caisses populaires Desjardins
de Richelieu-Yamaska
Fédération des caisses populaires Desjardins
de Lanaudière
Fédération des caisses d'économie Desjardins
du Québec

Les institutions

Le Groupe Desjardins, Assurances générales
Assurance-vie Desjardins
La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie
Fiducie du Québec

Les autres institutions et corporations rattachées au Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins

L'Institut Coopératif Desjardins
La Fondation Girardin-Vaillancourt
Société d'investissement Desjardins
Crédit Industriel Desjardins Inc.
Société de développement international
Desjardins (1985) Inc.
La Caisse centrale Desjardins du Québec
Corporation de fonds de sécurité de la
Confédération Desjardins
La Société d'habitation Desjardins
Sécurité Desjardins Ltée
Centre Desjardins de traitement de cartes Inc.
Corporation Desjardins de traitement informatique
La Société historique Alphonse Desjardins

Les organismes coopératifs internationaux dont la Confédération est membre

Comité de Liaison International de la
Coopération d'Épargne et de Crédit
La Confédération Internationale du Crédit
Populaire
La Confédération Internationale du Crédit
Agricole
Union Internationale Raiffeisen
World Council of Credit Unions, Inc.



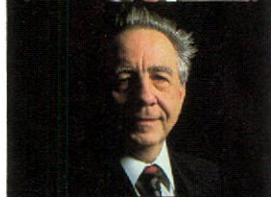
*** Raymond Blais**
président



*** Guy Bernier**
Président du conseil
d'administration



Jean-Marie Ouellet
1^{er} vice-président du
conseil d'administration



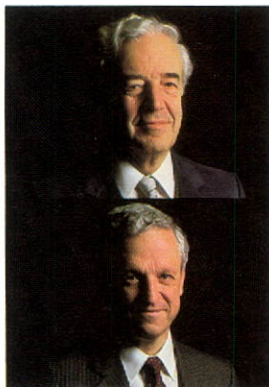
*** Henri-Paul Trudel**
2^e vice-président du
conseil d'administration



Jean-Eudes Bergeron
Secrétaire du conseil
d'administration
Membre de la commission
d'Orientation coopérative

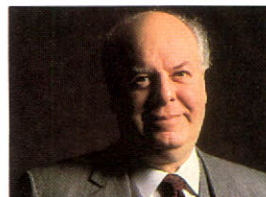
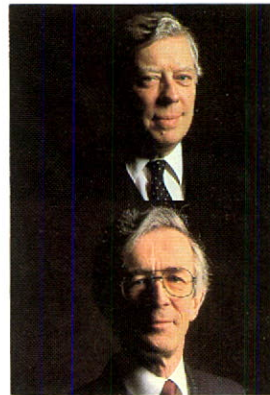
René Authier
Membre de la commission
de Régie de l'inspection

*** Claude Béland**



J.-Roland Bellemare
Membre de la commission
de Régie de l'inspection

*** Jacques Bertrand**



Gérard Chabot
Membre de la commission
d'Orientation coopérative



Paul-R. Charbonneau
Membre de la commission
de Vérification



*** Raymond Comtois**



*** Denis Frenière**



François Gilbert
Membre de la commission
des Ressources humaines

John Harbour
Membre de la commission
de Vérification



Claude Harrison
Membre de la commission
d'Orientation coopérative



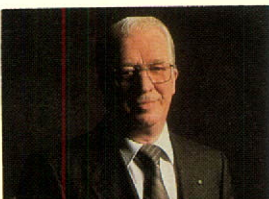
A.-Hervé Hébert
Membre de la commission
de Vérification



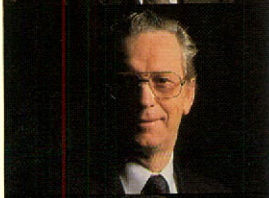
Wesley Hogg
Membre de la commission
de Vérification



Georges-Octave Langlois
Membre de la commission
de Régie de l'inspection



Henri Leblond
Membre de la commission
des Ressources humaines



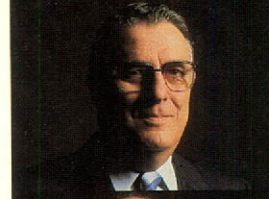
Gilles Lemelin
Membre de la commission
des Ressources humaines



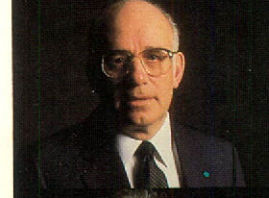
Paul-Yvon LeSage



Marcel Marcotte
Membre de la commission
d'Orientation coopérative



Oscar Mercure
Membre de la commission
des Ressources humaines



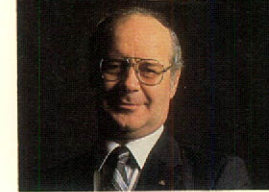
Armand Piette
Membre de la commission
de Régie de l'inspection



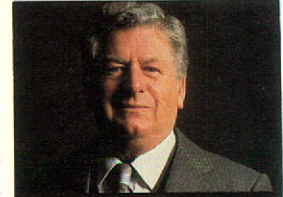
François Richard
Membre de la commission
de Régie de l'inspection



Léonard Robitaille
Membre de la commission
des Ressources humaines



G.-Roger Roy
Membre de la commission
de Régie de l'inspection



Denis Vézina
Membre de la commission
de Vérification



* Membres du comité exécutif

N.B. MM. Henri L'Africain, Jacques Leblanc et Jean-Roch Poulin, qui ont démissionné en cours d'exercice, n'étaient pas remplacés au 31 décembre.

La direction générale et les cadres supérieurs

42

- * Raymond Blais, *président*
- * René Croteau, *adjoint au président — relations institutionnelles*
- * Claude Béland, *adjoint exécutif*
- * Claude Faucher, *secrétaire général*
Léon-G. Cantin, *secrétaire général adjoint*
- * Yvon Daneau, *premier vice-président planification et développement coopératif*
- * Marc Lemieux, *premier vice-président inspection et administration*
- * Serge Limoges, *premier vice-président marketing et systèmes*
- * *Premier vice-président services financiers (vacant)*

Rita Bédard
Vice-présidente — Secteur des affaires juridiques

Gilles Douville
Vice-président — Secteur du contrôle et de la gestion

- Jean Ducharme
Directeur de L'Institut coopératif Desjardins
- Pierre Fortin
Directeur des affaires administratives
- Jacques McGee
Directeur des services comptables et du contrôle
- Jean Ritchot
Directeur des immeubles par intérim

Gilles Jobin
Vice-président — Secteur des ressources humaines

- Pierre Harvey
Directeur du développement des ressources humaines
- Ghislain Paradis
Directeur du personnel
- Rock St-Jacques
Directeur des relations professionnelles

Raymond Lafontaine
Vice-président par intérim
Secteur du développement des systèmes

- Aomar Belghouar
Directeur du développement des systèmes du Mouvement Desjardins

- Jean-Charles Petitclerc
Directeur du développement des systèmes des caisses

Jacques Lefebvre
Vice-président — Secteur de la recherche et du marketing

- Michel Dubé
Directeur du développement des services
- Rémy Lessard
Directeur de la recherche
- Rolande Laveau
Directrice des communications

Marcel Marquis
Vice-président — Secteur de l'inspection et de la vérification

- Claude Dumont
Directeur de l'opération
- Michel Pratte
Directeur des normes professionnelles et de la fiscalité
- Jean-Guy Beauchamp
Chef de région — Montréal
- Pierre Bouchard
Chef de région — L'Ouest du Québec
- Claude Dorion
Chef de région — Québec
- Michel Gélinas
Chef de région — Trois-Rivières

* *Membres du comité de Direction*

N.B.

- M. Marc Lemieux a cumulé la fonction de directeur général au 31 décembre 1985.
- En l'absence de M. Claude Faucher, lors du dernier trimestre de 1985, M. Yvon Daneau a continué d'assumer, de façon intérimaire, la fonction de secrétaire général.
- M. Serge Limoges assume la nouvelle fonction de vice-président, marketing et systèmes, depuis le 3 février 1986.
- M. Claude Béland assume la nouvelle fonction d'adjoint exécutif depuis le 10 février 1986.

Bilan social et revue des activités financières

43

Sommaire

Bilan social	45
Revue des activités financières des caisses populaires, des caisses d'économie Desjardins, des fédérations et de La Caisse Centrale Desjardins du Québec	53
<i>Faits saillants</i>	54
<i>Analyse financière</i>	55
<i>Rapports financiers</i>	64
• Bilan cumulé	64
• État cumulé des résultats	65
• Bilan cumulé par entité	66
• État cumulé des résultats par entité ..	67
<i>Statistiques des cinq dernières années</i> ...	70
• Bilan cumulé sur cinq ans	70
• État cumulé des résultats sur cinq ans	71





riche en développements de toutes sortes, l'année 1985 a été marquée, pour le Mouvement

Desjardins par une prise de conscience de l'ampleur de son engagement dans le milieu. Cette sensibilisation des caisses, des fédérations et des institutions a permis la diffusion par plusieurs composantes du Mouvement Desjardins, de leurs principaux gestes d'engagement social et communautaire. C'est une prise de conscience collective, il est donc naturel qu'elle entraîne l'ensemble du réseau dans un effort de promotion de la formule coopérative.

Dans ce contexte favorable à une telle initiative, la Confédération tente, pour une première fois cette année, de dresser un portrait, de donner une vue d'ensemble des préoccupations majeures de l'entreprise en tant que coopérative, c'est-à-dire en tant qu'organisme créé par ses membres pour répondre à leurs besoins et à ceux de la collectivité.

Avec une certaine audace sans doute, mais avec beaucoup d'humilité aussi, cette première esquisse du bilan social du Mouvement Desjardins trace les orientations, cerne des tendances et dégage les faits saillants de l'engagement social et communautaire de l'ensemble des institutions du Mouvement Desjardins. Elle se garde bien d'en faire une liste exhaustive, car s'il appartient à la caisse locale de communiquer plus en détail à ses membres son apport à l'amélioration du milieu, il appartient à la fédération de faire rayonner ces réalisations à l'échelle régionale. Pour sa part, par la production d'un tel document, la Confédération veut mettre en lumière l'unité, la solidarité et la force d'un regroupement de près de quatre millions de membres. Par leur concertation, les différents intervenants du réseau Desjardins manifestent encore une fois leur complémentarité et le souci qu'ils ont en commun d'assurer une meilleure information sur leur réalité coopérative.

Mil neuf cent quatre-vingt-cinq était l'Année internationale de la Jeunesse. Ainsi ce n'est pas par hasard si les quelque 1 000 caisses ayant répondu à un questionnaire sur leur

*« Redonner le goût du défi
dans la création d'emplois... »*





MUSICENNE, symbole de la relance de la caisse scolaire.

engagement social et communautaire ont exprimé des résultats largement teintés de cette préoccupation. Ce n'est pas par hasard, bien sûr, car devant la situation de l'emploi particulièrement difficile pour les jeunes, le président Raymond Blais lançait en mars dernier, un appel aux caisses pour trouver des solutions à ce malaise social. Et s'il préconisait alors l'utilisation de « la méthode Desjardins des grands jours », c'est qu'il croyait au succès de cette formule. Il avait d'ailleurs bien raison d'y croire...

Dossier jeunesse: une priorité

Les différentes composantes du Mouvement Desjardins n'ont pas tardé à répondre à l'invitation du président. Les caisses, les fédérations, les institutions et les corporations ont su faire preuve d'initiative et parfois même d'un certain courage pour venir en aide aux jeunes. Déjà une multitude de facettes, allant de la création d'emplois à l'appui au milieu scolaire, ont été exploitées et l'année en cours verra se concrétiser bon nombre de projets élaborés en 1985.

Quatre grands volets retiennent l'attention dans ce dossier jeunesse. Un premier, la création d'emplois directs par le réseau, a pour but de faciliter l'entrée sur le marché du travail de jeunes travailleurs sans expérience. Plusieurs organismes du Mouvement Desjardins y ont investi temps et efforts, soucieux d'offrir au coureur l'occasion de prendre place sur la ligne de départ. Si l'ensemble du réseau a semblé favoriser la formule de l'emploi temporaire, soit plus de 50% des emplois offerts, dont plusieurs pour le remplacement de vacances, l'emploi permanent et les stages rémunérés ou non, n'ont pas été négligés pour autant. Dans les faits, 1800 postes ont été comblés par des jeunes en 1985 et en répartissant le nombre de ces jeunes par rapport au nombre de caisses, il est possible de dire qu'en moyenne, chaque caisse du réseau Desjardins a permis à au moins au jeune d'occuper un emploi régulier, temporaire ou de stagiaire l'an dernier.

Par ailleurs, conscient de la saturation actuelle du marché du travail pour les moins de trente ans, le Mouvement Desjardins s'est engagé à encourager les initiatives de jeunes gens désireux de créer leur propre entreprise. Ce deuxième volet du dossier jeunesse, le volet « entrepreneurship », a nécessité beaucoup d'énergie de la part des caisses, des fédérations et des institutions qui y ont contribué. L'an dernier, plus de 1 500 000 \$ ont ainsi pu être mis à la disposition de jeunes qui ont présenté des projets entraînant la création d'emplois. Les formes d'aide apportée sont nombreuses et variées cependant quatre d'entre elles sont plus significatives:

la création d'un fonds spécial

Souvent constitué de contributions des caisses, auxquelles parfois s'ajoute une contribution de la fédération; quelquefois issu du fonds d'investissement régional, ce fonds spécial offre un support financier et un support technique aux jeunes entrepreneurs. Allant de la création au renflouement financier d'une entreprise, cette forme d'aide a redonné à de nombreux jeunes le goût du défi, le goût du risque. En 1985, près de 500 000 \$ ont ainsi été déboursés et 160 emplois ont pu être créés grâce au support financier apporté par ces différents fonds.

le soutien aux coopératives de jeunes travailleurs

Qui, mieux qu'une coopérative prospère, peut guider par ses conseils ou appuyer financièrement une jeune coopérative? Fort heureusement, des composantes du Mouvement Desjardins ont compris le rôle qu'ils pouvaient jouer et ont orienté leurs efforts vers la promotion de la formule coopérative et l'appui à d'autres coopératives. L'an dernier, une trentaine de coopératives ont été créées ou appuyées de cette façon, assurant ainsi quelque 465 emplois à des jeunes. Une foule de secteurs d'activités sont touchés par ces projets coopératifs générateurs d'emplois et mis sur pied par des jeunes. La plantation d'arbres, la récupération et le déchiquetage de papier, l'artisanat, l'agriculture et les garderies ne sont

que quelques exemples de domaines figurant sur la longue liste des projets réalisés.

les groupes de soutien à l'entreprise jeunesse

Parce qu'il est décentralisé, le réseau Desjardins dispose d'une foule d'occasions pour connaître les besoins de ses membres. Il profite donc aussi de ces nombreuses occasions pour y apporter des réponses tout aussi nombreuses et touchant des domaines parfois peu habituels. Dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse, certaines caisses et fédérations ont choisi d'apporter leur appui à l'entreprise gérée par des jeunes, en mettant sur pied des groupes de soutien à l'entreprise jeunesse. Débordant du cadre de l'appui aux coopératives, ces groupes de soutien conseillent et assurent un financement à des entrepreneurs débutants qui rencontrent difficilement les règles d'or du prêt traditionnel.

rencontres d'affaires, sessions de formation

Fidèle à sa vocation éducative, le Mouvement Desjardins s'est associé à divers organismes dans l'organisation de colloques pour les jeunes entrepreneurs, de rencontres d'affaires et de sessions de formation visant à améliorer leurs connaissances et à les sensibiliser aux démarches à suivre dans la création de leur entreprise ainsi qu'aux dernières techniques de gestion.

Deux autres volets du dossier jeunesse ont été élaborés en 1985 et continueront certainement dans les prochaines années à prendre de l'ampleur. L'intégration à la fonction de dirigeant vise à permettre au jeune de moins de 30 ans de se familiariser avec le fonctionnement interne de la caisse Desjardins. C'est pour lui une invitation à se sensibiliser à la formule coopérative et au rôle du dirigeant en tant que membre de caisse. L'an dernier, l'action de sensibilisation des caisses auprès des jeunes a permis à plus de 150 d'entre eux de s'engager activement dans la vie de leur caisse. Quelques fédérations ont élaboré des programmes en ce sens et les poursuivront en 1986.

Le dossier jeunesse, une priorité dans Desjardins.



Enfin, un dernier volet du dossier jeunesse porte sur la présence de Desjardins en milieu scolaire. Volet dynamique par la quantité et la qualité des activités qu'il propose, il s'est fait davantage présent au cours des dernières années. En 1985, la relance de la caisse scolaire a redonné ses galons à cette « institution » vieille de plus de 79 ans et plus de 200 000 jeunes fréquentant plus de 1 000 écoles y ont participé. La mascotte Musicenne n'est pas étrangère au regain de popularité de cette activité auprès des jeunes, mais il ne faudrait pas passer sous silence le travail des gens des caisses, des fédérations et de la Confédération dans l'amélioration de l'image et de l'organisation de la caisse scolaire.

Par ailleurs, la collaboration du milieu enseignant a aussi permis l'an dernier à quelque 364 000 jeunes des quatre coins du Québec, de prendre part au Concours international des Jeunes. À cet effet, la Fondation Girardin-Vaillancourt a produit plus de 38 000 guides pédagogiques qui ont été distribués aux enseignants afin de les appuyer dans la préparation de cette activité éducative.

L'engagement du Mouvement Desjardins dans le domaine de l'éducation couvre plusieurs aspects dont celui de la production de matériel didactique. La Fédération de Québec et la Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec travaillent à développer divers outils et ont respectivement présenté récemment les ensembles pédagogiques « Je planifie ma consommation » et « Les coopératives, des entreprises différentes ». Créés en collaboration avec des pédagogues chevronnés, ces ensembles pédagogiques reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec se distinguent par leur qualité et la richesse de leur contenu. Plusieurs autres fédérations tiennent d'ailleurs à les présenter à leurs caisses affiliées et les invitent à les mettre à la disposition des enseignants. En 1985, quelque 580 caisses ont mentionné avoir distribué l'un ou l'autre des différents guides pédagogiques produits par Desjardins, à plus de 1 050 écoles.

Ce survol de la contribution du Mouvement Desjardins à l'Année internationale de

la Jeunesse ne couvre qu'une partie des actions entreprises par les caisses, les fédérations et les différentes institutions Desjardins. Point n'est besoin de les nommer toutes, heureusement d'ailleurs, car il serait difficile de les inventorier. Tout compte fait, l'importance réside dans la volonté de s'unir pour venir en aide à autrui. Le nombre de projets réalisés a une portée bien relative par rapport aux objectifs fixés et aux énergies déployées pour les atteindre. En 1985, Desjardins s'est engagé à offrir diverses solutions aux jeunes. En 1986, il continue à s'engager dans cette voie et à travailler à faire en sorte que les efforts investis ne s'éteignent pas avec l'Année internationale de la Jeunesse.

Une présence active au sein de la collectivité

Parallèlement à son engagement envers la jeunesse, le Mouvement Desjardins a continué tout au long de l'année 1985, à jouer son rôle d'institution financière coopérative. Par divers gestes, souvent effacés parce que faisant partie du quotidien, le personnel du réseau Desjardins contribue à promouvoir auprès des membres, ce trait distinctif, cette caractéristique particulière qui témoigne de sa différence. Cette différence se traduit de bien des manières, au gré des demandes et surtout des besoins du milieu.

Un réseau, une force

C'est souvent dans la solidarité qu'un groupe d'individus trouve la force d'accomplir les exploits les plus inusités. C'est aussi dans la solidarité que le réseau Desjardins puise sa force et atteint son sommet d'efficacité. Que dire des sommes importantes recueillies par les caisses pour l'Association de la Paralyse cérébrale, le Fonds de secours Éthiopie-Afrique et Développement et Paix. Par leur générosité, les membres des caisses répondent ainsi à un besoin de la société. C'est cette même générosité qui pousse le Mouvement Desjardins à ouvrir son réseau pour la réussite



de ces cueillettes de fonds. Il en va ainsi pour la diffusion d'informations d'intérêt public dans les caisses. Divers ministères et organismes para-gouvernementaux ou autres, sollicitent régulièrement ce type de collaboration. Généralement Desjardins s'y prête, remplissant ainsi son rôle d'informateur auprès des membres, dans la mesure où ces documents rencontrent les règles régissant la distribution de documents provenant de l'extérieur.

Cette force du réseau, c'est aussi l'appui accordé à la Société de développement international Desjardins, à la Société d'habitation Desjardins, à la Société historique Alphonse-Desjardins et à la Fondation Girardin-Vaillancourt. La présence significative de ces quatre corporations spécialisées au sein du Mouvement Desjardins, démontre bien une volonté toute spéciale de s'associer au développement et à la promotion de l'intercoopération, de l'habitation, de la conservation du patrimoine et de l'éducation à la coopération et à la culture.

Enfin, comment ne pas se remémorer un autre succès collectif auquel les membres, les caisses et les fédérations ont largement contribué: le Fonds de récupération Desjardins. Instauré dans le contexte économique précaire de 1983, ce fonds est une preuve tangible de l'engagement d'une institution financière «différente» qui a voulu faire sa part dans la relance économique globale. L'idée est excellente, d'autant plus qu'elle suscite une sensibilisation et favorise l'éducation populaire par rapport à la protection de l'environnement. Environ 11 500 personnes ont participé au Fonds de récupération Desjardins, témoignant ainsi de leur confiance en cette formule. Déjà un premier projet est en marche et le Fonds de récupération Desjardins finance une somme de deux millions de dollars pour une usine de désencrage située à Breakeyville.

Un souci du mieux-être de la collectivité

L'engagement social et communautaire du Mouvement Desjardins est certes caractérisé par le grand nombre de gens qui en béné-

*Le Mouvement Desjardins,
attentif aux besoins des
personnes âgées.*



ficient. Si les jeunes ont retenu l'attention en 1985, il n'en demeure pas moins que bon nombre d'initiatives adressées à d'autres groupes ont vu le jour et que de nombreux efforts ont été faits auprès des différentes catégories de membres.

Ainsi, les personnes du troisième âge, ces véritables bâtisseurs du Mouvement Desjardins, ont toujours occupé une place de choix dans les caisses. En reconnaissance de leur précieuse contribution, ils sont aujourd'hui les bénéficiaires de nombreux projets communautaires. À ce chapitre, les composantes du Mouvement Desjardins ont beaucoup orienté leurs efforts vers la construction de foyers d'accueil ou de résidences pour les personnes âgées ou malades, permettant ainsi à ces gens de demeurer dans leur milieu. Les projets à caractère sportifs et l'amélioration des loisirs en général, ont également fait l'objet de plusieurs réalisations et ne sont que quelques exemples de projets rendus possibles grâce à l'initiative ou à l'intervention des caisses et des fédérations.

Dans un mouvement coopératif comme le Mouvement Desjardins, l'appui aux divers organismes sociaux, de santé ou autres, se fait de deux principales manières: les dons et le prêt de ressources humaines ou matérielles. D'une part, sans vouloir mettre l'accent sur les dons faits par une entreprise de cette envergure, on ne peut passer sous silence les quelque 4 500 000 \$ versés à divers organismes locaux, régionaux et provinciaux. Les statistiques permettent de cerner des orientations, des grands champs d'activités favorisés par cette contribution. On distingue notamment les associations sportives qui ont reçu l'an dernier près de 1 000 000 \$ ainsi que les oeuvres diocésaines, les conseils de fabrique et les organismes de santé et de bienfaisance qui continuent d'occuper une place de choix dans le réseau récoltant plus de 30% de l'ensemble des dons. D'autre part, les caisses populaires et les caisses d'économie mettent depuis toujours des ressources humaines et des ressources matérielles à la disposition de ces divers groupes ou associations. Une évaluation sommaire de

ces prêts de ressources pour l'année 1985 permet d'estimer à plus de 2,7 millions \$ la valeur de ces services rendus bénévolement par l'ensemble des caisses et des fédérations Desjardins.

Les dirigeants: au coeur du Mouvement Desjardins

Si le réseau Desjardins peut aujourd'hui faire état de son action dans le milieu, c'est parce que cette action est née et a grandi au rythme des membres et des dirigeants; au rythme de ces gens qui sont la base du Mouvement Desjardins. Ces dirigeants, dont le rôle est trop souvent effacé, ont à coeur l'intérêt des membres tout comme l'intérêt de la caisse. Ils sont des milliers dans Desjardins, et ces milliers de bénévoles ont consacré l'an dernier plus de 114 000 heures pour assister aux séances des différents conseils des caisses afin de veiller à la saine administration de leur coopérative. Ils ont suivi près de 28 000 heures de formation dispensée par les caisses, les fédérations et la Confédération, dans le but de bien saisir la portée de leur action et le sens de leur engagement au sein de la caisse. Ainsi, ils contribuent à l'essor et au développement du Mouvement Desjardins.

Pour l'entreprise coopérative, il ne suffit pas de parler de toutes ses réalisations. Il ne suffit pas non plus d'en faire le relevé une fois l'an et de le diffuser. Bien que ces « opérations » soient essentielles pour une prise de conscience de la vitalité de la réalité coopérative, elles ne sont qu'accessoires.

Il importe en effet de propager l'esprit coopératif, de le faire bien connaître afin d'habiliter les gens à en mesurer sa portée. Le Mouvement Desjardins s'engage dans cette voie par l'éducation à la coopération. Les pages précédentes en témoignent, même si elles ne contiennent qu'une infime partie des actions posées; cependant, concrètement en 1986, la Confédération souhaite que le prochain congrès des dirigeants, qui se tiendra en novembre, s'intègre dans cette ligne de pensée et ouvre la porte à de nombreux développements dans ce domaine.

**LE RESEAU
DES JARDINS**

**UN POINT
C'EST TOUT.**

UN POINT DE SERVICES,
C'EST L'ACCES A
TOUT LE RESEAU DES JARDINS!



Revue des activités financières

Les caisses populaires
et les caisses d'économie Desjardins,
les fédérations et la Caisse centrale
Desjardins du Québec

La présence sur le territoire

53

À la fin de 1985, on comptait 1 381 caisses d'épargne et de crédit affiliées au réseau de Desjardins comparativement au 1 408 dénombrées à la fin de 1984. Cette baisse survient à la suite de la fermeture de neuf caisses et la fusion de dix-huit autres. La rationalisation du réseau s'est donc poursuivie encore en 1985.

Par contre, le nombre de comptoirs et de guichets automatiques s'est accru légèrement pour atteindre 252 et 133 à la fin de 1985, en regard de 247 et 114 à la fin de 1984, respectivement. Par conséquent, le nombre de points de services (caisses, comptoirs et guichets automatiques) des caisses populaires et des caisses d'économie sur l'ensemble du territoire desservi est passé de 1 761 à 1 766 durant l'année.

Par ailleurs, les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins comptaient près de 4 030 000 membres en décembre dernier, en hausse de 55 000 par rapport à l'an passé.

*Un personnel spécialisé
pour répondre aux besoins
des membres.*





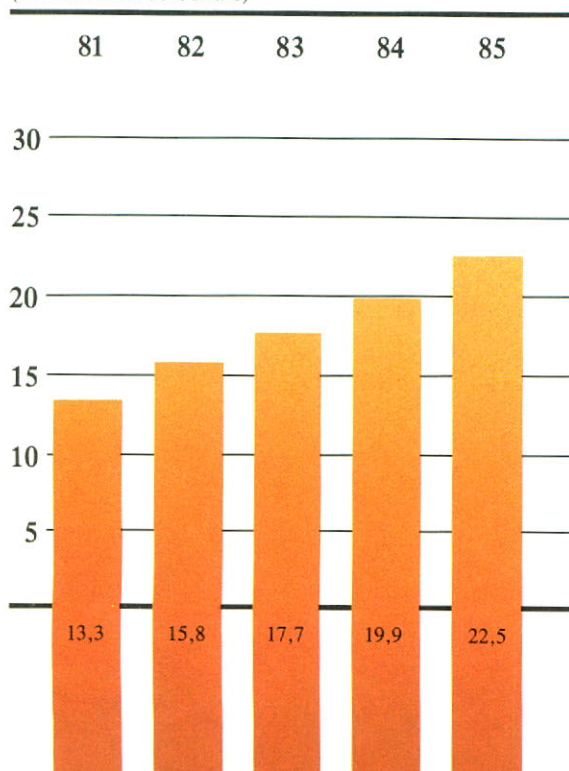
FAITS SAILLANTS

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	1985	1984	VARIATION
BILAN CUMULÉ			
Actif total	22 532 \$	19 877 \$	13.4 %
Prêts	17 780	15 546	14.4
Dépôts	20 647	18 204	13.4
Réserve	706	601	17.4
RÉSULTATS CUMULÉS			
Revenus totaux	2 510 \$	2 246 \$	11.7 %
Revenus nets d'intérêt	949	829	14.5
Trop-perçus avant impôts, postes extraordinaires et exceptionnels	255	179	42.3
PRÉSENCE			
Nombre de caisses	1 381	1 408	-1.9 %
Nombre de comptoirs	252	247	2.0
Nombre de guichets automatiques	133	114	16.7
Total	1 766	1 769	-0.2
MEMBRES ET EMPLOYÉS			
Nombre de membres	4 030 000	3 950 000	2.0 %
Nombres de folios/membres	5 142 000	5 014 000	2.6
Nombre d'employés	20 853	20 487	1.8
Nombre de dirigeants élus	18 600	18 700	-0.5

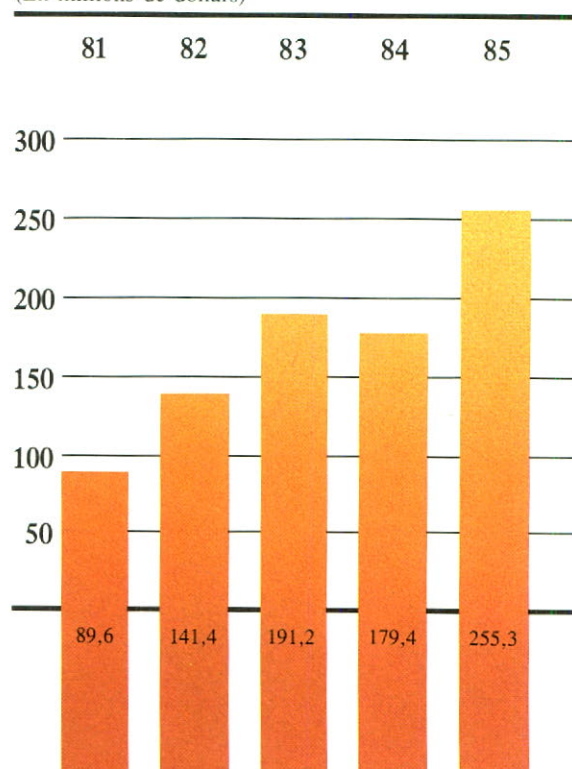
ACTIF TOTAL

(En milliards de dollars)



TROP PERÇUS AVANT IMPÔTS, POSTES EXTRAORDINAIRES ET EXCEPTIONNELS

(En millions de dollars)



ANALYSE FINANCIÈRE

La présente analyse a pour but de faciliter l'évaluation des activités et la situation financière des caisses populaires et des caisses d'économie Desjardins, des fédérations et de La Caisse centrale Desjardins en 1985. De plus, afin d'améliorer la comparaison entre les différents résultats, nous y avons incorporé certains tableaux et graphiques pertinents.

L'ACTIF

L'expansion de l'actif cumulé des caisses populaires, des caisses d'économie, des fédérations et de La Caisse centrale Desjardins s'est poursuivie avec vigueur en 1985 pour atteindre 22 532 \$ millions le 31 décembre. L'actif cumulé s'est donc accru de 13,4 %, soit une performance légèrement supérieure au 12,6 % enregistré en 1984.

Pour une troisième année d'affilée, les prêts ont été l'élément le plus dynamique de l'actif et ce, tant en termes absolus que relatifs. En effet, le total cumulé des prêts a grimpé de 14,4 % pour s'élever à 17 780 \$ millions à la fin de l'année. Cette progression est toutefois inférieure au taux de 17,2 % enregistré en 1984. Après les taux de croissance effrénés qui ont suivi la récession de 1981-82, il fallait s'attendre à ce que les prêts recouvrent un rythme de progression plus conforme aux réalités économiques. Malgré ce ralentissement, le taux d'augmentation des prêts a quand même excédé celui de l'actif si bien que la proportion des prêts par rapport à l'actif total est passée de 78,2 % à 78,9 %.

Les prêts personnels et commerciaux, qui regroupent aussi les prêts consentis aux corps publics, ont crû à un rythme presque deux fois plus rapide que les prêts hypothécaires en 1985, soit 19,8 %, comparativement à 10,6 %. La demande de prêts de la part des ménages, des entreprises et des corps publics est donc demeurée très ferme en 1985. La croissance de l'emploi, des revenus et de l'investissement au Québec, la confiance des consommateurs et la baisse prononcée des taux d'intérêt sont les principaux facteurs qui ont

stimulé la demande de prêts. En plus faut-il souligner la pénétration grandissante de Desjardins dans le secteur du crédit commercial, industriel et institutionnel qui s'est poursuivie à une cadence accélérée durant l'année.

La croissance des prêts hypothécaires s'est légèrement repliée, passant de 12,9 % en 1984 à 10,6 % en 1985. Ce taux de croissance a néanmoins permis au portefeuille de prêts hypothécaires de passer le cap des 10 milliards \$ pour s'établir à 10 163 millions \$ le 31 décembre dernier, soit 977 millions \$ de plus qu'à pareille date l'année antérieure. Le ralentissement de la croissance des prêts hypothécaires par rapport à l'année précédente est principalement attribuable à la fin du programme Corvée-Habitation auquel participaient très activement les caisses Desjardins et au repli, bien que modéré, des mises en chantier dans le secteur de la construction unifamiliale. En effet, la baisse marquée des taux d'intérêt s'est traduite par une augmentation des mises en chantier au Québec, mais cette hausse s'est davantage manifestée dans le secteur de la construction de logements multiples et à copropriété, soit un secteur où les caisses sont moins actives.



Contrairement à l'année précédente, l'encaisse et les valeurs mobilières ont avancé de 12,5% et de 10,4% respectivement en 1985. Au total, le montant cumulé de l'encaisse et des valeurs mobilières s'élevait à 4 122 millions \$ à la fin de l'année, en hausse de près de 400 millions \$ par rapport à l'année précédente. La croissance plus rapide des dépôts et de l'avoir, combinée au faible fléchissement de la progression des prêts, a donc favorisé l'accumulation de liquidités. Les avoirs cumulés des fédérations et de La Caisse centrale Desjardins sous forme de valeurs de

grande liquidité tels les bons du Trésor, les obligations du Canada de moins de trois ans, les acceptations bancaires, etc., ont fait un bond de 16,7% et s'élevaient à plus de 2,7 milliards \$ à la fin de l'année. Ainsi, ces placements représentaient alors 13,1% du passif-dépôts cumulé des caisses, des fédérations et de La Caisse centrale Desjardins. Ce pourcentage élevé de valeurs liquides de haute qualité est le résultat d'efforts concertés en vue d'assurer la plus grande qualité possible de la réserve de liquidité.

ACTIF CUMULÉ

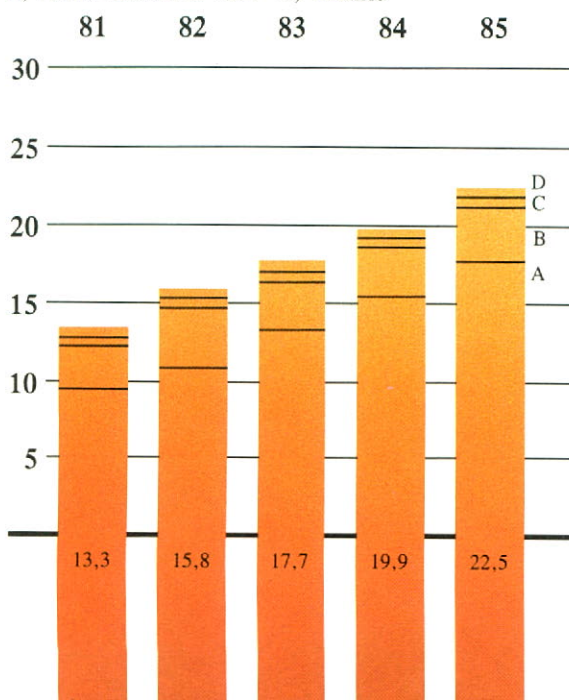
Au 31 décembre (en millions de dollars)

	1985	1984	VARIATION
Encaisse	618 \$	549 \$	12.5%
Valeurs mobilières	3 504	3 176	10.4
Prêts	17 780	15 546	14.4
Autres éléments de l'actif	629	606	3.9
TOTAL DE L'ACTIF	22 532 \$	19 877 \$	13.4%

CROISSANCE ET STRUCTURE DE L'ACTIF

(En milliards de dollars)

A) Prêts B) Valeurs mobilières
C) Autres éléments de l'actif D) Encaisse



LE PASSIF-DÉPÔTS

Le total cumulé des dépôts des caisses, des fédérations et de La Caisse centrale Desjardins a progressé de 13,4% pour atteindre 20 647 millions \$ à la fin de 1985. Ce rythme d'augmentation est donc supérieur au 12,5% obtenu l'année précédente.

La fermeté de l'augmentation des dépôts s'est manifestée de la part de toutes les catégories de déposants, y compris celui des particuliers. La chute des taux d'intérêt sur les dépôts, la baisse apparente du taux d'épargne des Québécois et la concurrence toujours présente des émissions d'obligations d'épargne n'auront pas empêché les caisses Desjardins de réaliser une meilleure performance. Toutefois, même dans les caisses, ce sont les dépôts en

provenance des corps publics et des entreprises (personnes morales) qui ont connu les plus fortes augmentations depuis le début des années '80. En effet, les dépôts de personnes morales dans les caisses locales ont augmenté de 28% en 1984 et de 26% en 1985. À la fin de l'année, ils représentaient près de 11% du total des dépôts et du capital social de l'ensemble des caisses. En outre, il faut ajouter que les dépôts levés par La Caisse centrale Desjardins sur le marché monétaire canadien

fournissent un apport de plus en plus important à l'expansion de l'épargne cumulée. En effet, les dépôts prélevés par La Caisse centrale en dehors du réseau Desjardins se sont gonflés de plus de 40% en 1985.

En examinant de plus près l'évolution des trois principales catégories de dépôts, on note que la croissance des dépôts à terme a considérablement ralenti, passant de 29,6% en 1984 à 17,6% en 1985. Toutefois, c'est encore la catégorie d'épargne qui a progressé le plus

PASSIF CUMULÉ

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	1985	1984	VARIATION
Épargne avec opération	4 221 \$	3 657 \$	15.4%
Épargne stable	5 127	4 941	3.8
Épargne à terme	11 299	9 606	17.6
Total des dépôts	20 647	18 204	13.4
Emprunts	5	8	-33.2
Autres éléments du passif	665	618	7.6
TOTAL DU PASSIF	21 317 \$	18 830 \$	13.2%

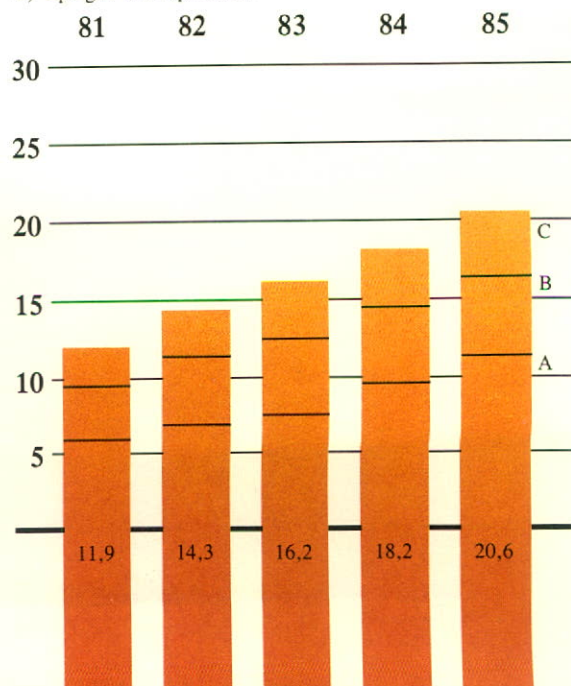
vite. Le revirement le plus important, par contre, est sans doute la vive accélération de la croissance de l'épargne avec opérations qui, après avoir décliné de 2,6% en 1984, a avancé de 15,4% en 1985. La croissance rapide des dépôts d'épargne avec opérations des personnes morales a grandement contribué à ce revirement.

La modification de la structure du passif-dépôts s'est à nouveau modifiée durant l'année. D'année en année, l'épargne à terme occupe une place de plus en plus prépondérante dans la composition du passif-dépôts. En effet, la somme cumulée de l'épargne à terme en proportion de l'ensemble des dépôts a continué de s'accroître, passant de 52,8% à la fin de 1984 à 54,7% à la fin de 1985, tandis que celle de l'épargne stable a une nouvelle fois régressé, soit de 27,1% à 24,8%. La proportion de l'épargne à vue transférable est demeurée à peu près constante à 20,5%.

CROISSANCE ET STRUCTURE DES DÉPÔTS

(En milliards de dollars)

A) Épargne à terme B) Épargne stable
C) Épargne avec opérations



Les caisses populaires
et les caisses d'économie Desjardins,
les fédérations et La Caisse centrale
Desjardins du Québec



58

L'AVOIR

La capitalisation cumulée des caisses, des fédérations et de La Caisse centrale Desjardins n'a cessé de s'améliorer depuis cinq ans. Cette augmentation soutenue de l'avoir traduit la volonté et les mesures concrètes prises par les cadres et des dirigeants afin de raf-

fermir la capitalisation du réseau.

Les résultats sont là. En 1985, l'avoir cumulé des caisses, des fédérations et de La Caisse centrale a maintenu un rythme de croissance supérieur à celui de l'actif, soit 16%, et s'élevait à 1 215 millions \$ à la fin de l'année. En examinant de plus près les compo-

AVOIR CUMULÉ

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	1985	1984	VARIATION
Réserves	706 \$	601 \$	17.4%
Trop-perçus avant répartition	188	131	43.3
Capital social, parts de qualification	25	24	2.3
Sous-total, capital primaire	919	756	21.4
Capital social, autre	296	291	2.1
TOTAL DE L'AVOIR	1 215 \$	1 047 \$	16.0%

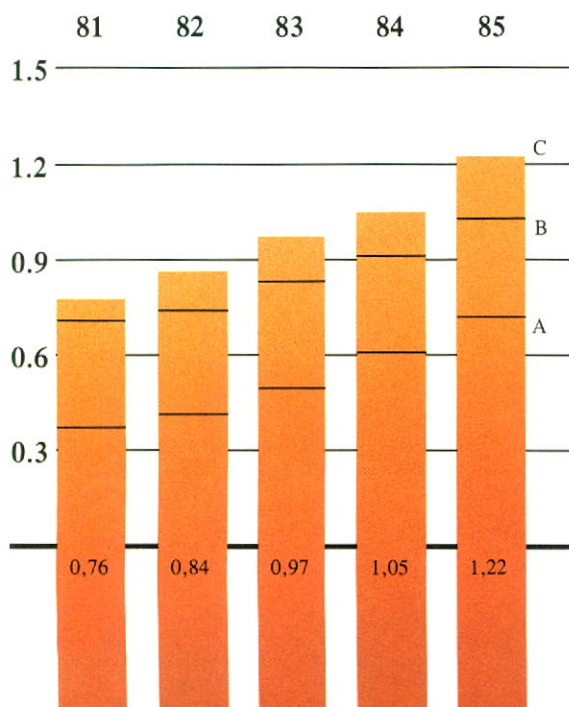
COÉFFICIENT DE CAPITALISATION

Capital primaire en pourcentage (%) de l'actif cumulé	4.1%	3.8%	—
Capital total en pourcentage (%) de l'actif cumulé	5.4%	5.3%	—

CROISSANCE ET STRUCTURE DE L'AVOIR

(En milliards de dollars)

A) Réserve B) Capital social
C) Trop-perçus avant répartition



santes de l'avoir, on note que c'est au chapitre du capital primaire que l'augmentation fut la plus prononcée. En effet, le capital primaire qui comprend les éléments de capitalisation sur lesquels il n'existe aucun doute quant à leur permanence, leur subordination et qui ne comportent pas de charges fixes obligatoires, a fait un saut de 21,4%. Des composantes du capital primaire, ce sont les réserves et les trop-perçus avant répartition qui ont le plus contribué à l'augmentation. Les réserves se sont accrues de 105 millions \$, tandis que les trop-perçus avant répartition ont augmenté de 57 millions \$.

La vive progression du capital primaire a fait passé le coefficient de capitalisation primaire des caisses, des fédérations et de La Caisse centrale de 3,8% de l'actif cumulé à la fin de 1984 à 4,1% à la fin de 1985. Les réserves à elles seules représentaient 3,1% de l'actif cumulé à la fin de l'année.

Fait à noter, le capital social a cessé de régresser en 1985 affichant même un faible accroissement. À la fin de l'année, le total de l'avoir des caisses des fédérations et de La Caisse centrale s'élevait à 5,4% de l'actif cumulé.

ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	1985	1984	VARIATION
Revenus nets d'intérêt	949 \$	829 \$	14.5%
Créances douteuses	39	47	-15.2
Revenus nets d'intérêt après créances douteuses	910	782	16.3
Autres revenus	144	118	22.2
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	1 054	900	17.0
Frais autres que d'intérêts	799	721	10.8
TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS, POSTES EXTRAORDINAIRES ET EXCEPTIONNELS	255 \$	179 \$	42.3%

L'ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS

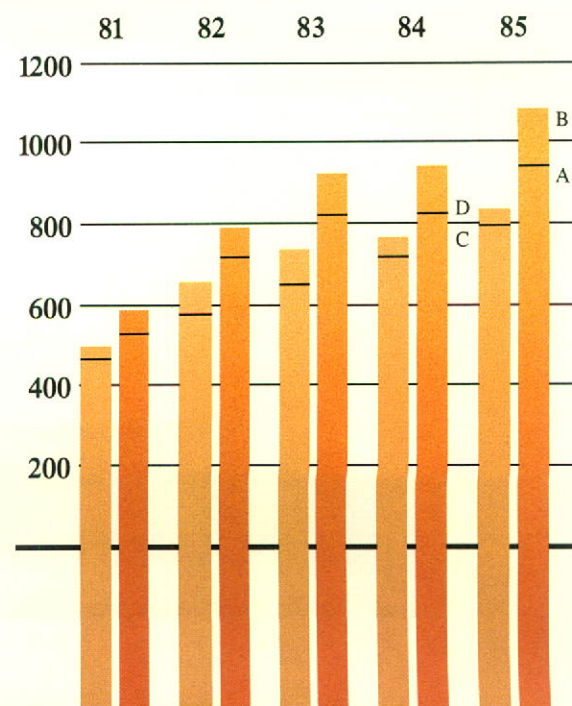
L'année 1985 aura été exceptionnelle au plan de la rentabilité. En effet, le total cumulé des trop-perçus avant impôts, postes extraordinaires et exceptionnels des caisses Desjardins, des fédérations et de La Caisse centrale Desjardins s'est élevé à 255 millions \$, soit une hausse appréciable de 76 millions \$ par rapport à l'année précédente.

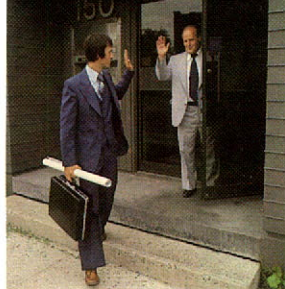
Tous les principaux postes de l'état cumulé des résultats ont fourni leur apport à l'amélioration de la rentabilité en 1985. Un des plus importants est l'élargissement de l'écart entre les revenus et les dépenses d'intérêt qui devait entraîner une croissance de 14,5% des revenus nets d'intérêt. À cause de la structure financière particulière des caisses Desjardins, le repli prononcé des taux d'intérêt au Canada de mars à décembre 1985 a résulté en une chute plus prononcée des dépenses que des revenus d'intérêt, créant ainsi un écart favorable à la rentabilité.

CROISSANCE ET STRUCTURE DES REVENUS ET DÉPENSES

(En millions de dollars)

REVENUS A) Revenus nets d'intérêt B) Autres revenus
DÉPENSES C) Frais autres que d'intérêt D) Créances douteuses





Les créances douteuses ont continué à reculer en 1985, passant de 47 millions \$ à 39 millions \$. Les gains enregistrés à ce poste sont considérables depuis 1983 alors qu'elles atteignaient un plafond de 85 millions \$. L'amélioration de la situation économique au Québec et la gestion vigilante exercée à tous les niveaux du réseau des caisses afin de préserver la qualité du portefeuille de prêts sont à la source de ce succès.

Finalement, les résultats sont intéressants au plan du contrôle de la croissance des frais autres que d'intérêts, soit des frais d'opération. En effet, comme la croissance des frais autres que d'intérêts ont progressé à un rythme moins rapide (10,8 %) que celui de l'actif (13,4 %), ce poste aura contribué à améliorer la rentabilité en 1985. Il est à constater que les efforts déployés à toutes les instances pour limiter la croissance des coûts et pour favoriser une meilleure rentabilité au cours des dernières années produisent leurs résultats et bonifient la capacité concurrentielle du réseau.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

À la fin de 1985, la valeur du portefeuille de titres détenus par les caisses populaires, les caisses d'économie, les fédérations et La Caisse centrale Desjardins atteignait 3 504 millions \$, en hausse de 328,8 millions \$ par rapport à 1984. Cela représente donc un taux de croissance annuelle de l'ordre de 10,4 %.

Parmi les catégories de valeurs mobilières, notons que les bons du Trésor, les obligations et les autres placements ont crû à des rythmes annuels de 3,3 %, -1,9 % et 20,5 %, respectivement. C'est en grande partie la catégorie des autres placements qui a contribué le plus à l'accroissement du volume total de valeurs mobilières chez Desjardins en 1985. Par exemple, les acceptations bancaires, billets et autres valeurs du marché monétaire ont augmenté de 326,0 millions \$, durant cette période.

En outre, il faut souligner que la baisse enregistrée en 1985 de la valeur totale des obligations possédée par les caisses, les fédérations et La Caisse centrale Desjardins provient principalement d'obligations émises par Hydro-Québec, les municipalités et les commissions scolaires (-97 millions \$). Quant à la valeur cumulée des bons du Trésor, celle-ci a affiché une légère hausse en regard de 1984 (+31,7 millions \$) traduisant une fois de plus une volonté chez Desjardins d'améliorer la qualité de son portefeuille de valeurs mobilières.

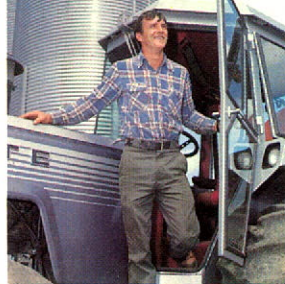
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre (en millions de dollars)

Valeurs mobilières par entité	Caisses ⁽¹⁾	Fédérations	Caisse centrale	Cumulé(*) 1985	Prorata 1985	Cumulé(*) 1984	Prorata 1984
Bons du trésor							
Canada	— \$	443.4 \$	198.5 \$	641.9 \$	18.3%	646.8 \$	20.4%
Québec	—	216.5	122.6	339.1	9.7	302.5	9.5
Sous-total	—	659.9	321.1	981.0	28.0	949.3	29.9
Obligations							
Canada	6.4	266.7	60.9	334.0	9.5	309.5	9.7
Québec	5.5	136.1	13.0	154.6	4.4	120.2	3.8
Hydro-Québec	1.8	21.5	—	23.3	0.7	73.4	2.3
Municipalités	2.7	68.9	1.5	73.1	2.1	112.1	3.5
Commissions scolaires	0.5	34.7	—	35.2	1.0	43.1	1.4
Collèges, hôpitaux et fabriques	0.5	42.8	—	43.3	1.2	37.2	1.2
Sociétés privées	—	9.0	22.2	31.2	0.9	12.5	0.4
Sous-total	17.4	579.7	97.6	694.7	19.8	708.1	22.3
Autres placements							
Dépôts à terme	1 300.8	281.3	—	157.8*	4.5	176.1*	5.5
Acceptations bancaires, billets et autres valeurs	—	808.0	720.6	1 528.2*	43.6	1 188.6*	37.4
Actions et parts sociales	354.2	543.4	1.3	142.4*	4.1	152.9*	4.9
Placements divers	—	0.9	—	0.3*	.0	0.6	.0
Sous-total	1 655.0	1 633.6	721.9	1 828.7	52.2	1 518.2	47.8
TOTAL	1 672.4 \$	2 873.2 \$	1 140.6 \$	3 504.4 \$	100.0%	3 175.6 \$	100.0%

(1) Les caisses comprennent: les caisses populaires Desjardins, les caisses d'économie Desjardins et les caisses Desjardins de financement.

(*) Les soldes marqués d'un (*) dans la colonne «cumulé» ont fait l'objet de régularisations afin d'éliminer les transactions entre les caisses, les fédérations et La Caisse centrale Desjardins du Québec.



LA RÉPARTITION DES PRÊTS EN COURS

Le volume total de prêts en cours dans les caisses populaires, les caisses d'économie, les fédérations et La Caisse centrale Desjardins s'élevait à 17 780 millions \$ au 31 décembre 1985, soit 14,4% de plus par rapport à 1984 (ou 2 234 millions \$). Donc, cela signifie une diminution comparativement aux résultats enregistrés en 1984 (17,2%) et en 1983 (23,1%). Il est intéressant d'ajouter que ce sont les caisses locales qui ont affiché l'an passé la meilleure performance avec un taux de croissance annuelle de 14,6%, suivies par La Caisse centrale avec 12,7% et les fédérations avec 3,1%.

Malgré ce ralentissement de la demande de crédit que l'on a observé en 1985, les caisses, les fédérations et La Caisse centrale ont performé d'une façon relativement bonne. Par exemple, les prêts octroyés aux particuliers et aux entreprises ont crû selon un rythme annuel de 13,7% et 19,6%, respectivement. De plus, étant donné l'importance relative des prêts pour des fins d'habitation (54,3%), ceux-ci ont contribué encore dans une proportion importante à l'augmentation annuelle du volume total de prêts en cours, soit 48,8% (ou 1 091 millions \$).

Les résultats mentionnés ci-dessus originent principalement de la situation économique généralement favorable qui a prévalu au Québec au cours de 1985. Brièvement, les facteurs les plus souvent relatés pour expliquer l'évolution de la demande de crédit sur les différents marchés, sont:

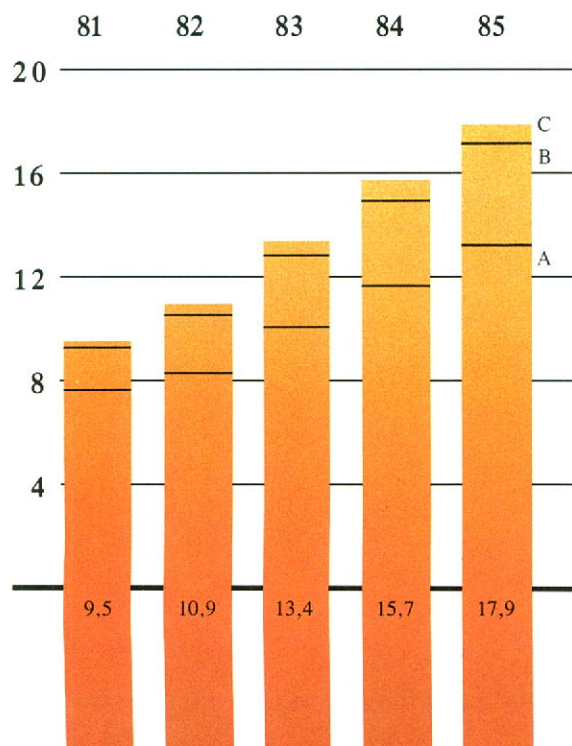
- des taux d'intérêt relativement bas;
- une croissance soutenue du nombre de mises en chantier;
- la poursuite des dépenses de consommation des ménages en biens durables (e.g. les meubles et les automobiles);
- la mise en branle de quelques grands projets et la modernisation des usines.

Les caisses, les fédérations et La Caisse centrale ont évidemment profité de cette situation pour accroître leur présence dans les domaines des prêts aux particuliers, aux entreprises et aux corps publics.

CROISSANCE ET STRUCTURE DES PRÊTS

(En milliards de dollars)

A) Prêts aux particuliers B) Prêts aux entreprises
C) Prêts aux corps publics et autres prêts



RÉPARTITION DES PRÊTS EN COURS

Au 31 décembre (en millions de dollars)

LES PRÊTS PAR ENTITÉ SELON BUT	Caisses ⁽¹⁾	Fédérations	Caisse centrale	Cumulé(*) 1985	Prorata 1985	Cumulé(*) 1984	Prorata 1984
PARTICULIERS							
Habitation	9 721 \$	10 \$	—	9 731 \$	54.3%	8 641 \$	55.1%
Automobile	1 197	—	—	1 197	6.7	960	6.1
Consolidation d'emprunts	1 004	—	—	1 004	5.6	883	5.6
Éducation	439	—	—	439	2.4	373	2.4
Autres	862	1	—	863	4.8	777	5.0
Sous-total	13 223	11	—	13 234	73.9	11 634	74.1
ENTREPRISES							
Agriculture	906	24	12	942	5.3	869	5.5
Pêcheries	12	—	—	12	0.1	9	0.1
Coopératives, commerces et industries	2 129	81	587	2 797	15.6	2 260	14.4
Caisses, fédérations et autres institutions du M.C.P.E.D.	—	1 108	278	177 *	1.0	148 *	0.9
Sous-total	3 047	1 213	877	3 928	21.9	3 286	20.9
CORPS PUBLICS ET AUTRES PRÊTS							
Municipalités	85	6	42	133	0.7	102	0.7
Commissions scolaires	358	73	16	447	2.5	455	2.9
Affaires sociales et autres	54	78	35	167	0.9	215	1.4
Sous-total	497	157	93	747	4.2	772	4.9
TOTAL	16 767 \$	1 381 \$	970 \$	17 909 \$	100.0%	15 692 \$	100.0%
Moins provisions pour créances douteuses	(124)	(2)	(3)	(129)	—	(146)	—
TOTAL NET	16 643 \$	1 379 \$	967 \$	17 780 \$	—	15 546 \$	—

(1) Les caisses comprennent: les caisses populaires, les caisses d'économie Desjardins et les caisses Desjardins de financement.

(*) Les soldes marqués d'un (*) dans la colonne « cumulé » ont fait l'objet de régularisations afin d'éliminer les transactions entre les caisses, les fédérations et La Caisse centrale Desjardins du Québec.

Rapports financiers

cumulés

au 31 décembre 1985

(non vérifiés)

BILAN CUMULÉ (non vérifié)

au 31 décembre (en milliers de dollars)

ACTIF	1985	1984	VARIATION
ENCAISSE			
Numéraire, effets et dépôts à la Banque du Canada ou autres institutions financières	442 926 \$	435 237 \$	1.8%
Chèques et autres effets en transit, valeur nette	174 867	113 947	53.5
	617 793	549 184	12.5
VALEURS MOBILIÈRES (note 4)			
Émises ou garanties par le Canada	975 911	956 382	2.0
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	738 109	779 675	(5.3)
Autres valeurs mobilières	1 790 405	1 439 567	24.4
	3 504 425	3 175 624	10.4
PRÊTS			
Personnels et commerciaux	7 617 419	6 360 482	19.8
Hypothécaires	10 163 062	9 185 861	10.6
	17 780 481	15 546 343	14.4
AUTRES			
Immobilisations, valeur non amortie	320 068	295 374	8.3
Autres éléments de l'actif (note 5)	309 424	310 282	(0.3)
	629 492	605 656	3.9
	22 532 191 \$	19 876 807 \$	13.4%
PASSIF			
DÉPÔTS			
Épargne avec opérations	4 221 235 \$	3 657 164 \$	15.4%
Épargne stable	5 126 934	4 940 999	3.8
Épargne à terme	11 299 187	9 606 180	17.6
	20 647 356	18 204 343	13.4
AUTRES			
Emprunts	5 017	7 511	(33.2)
Autres éléments du passif (note 6)	664 750	617 814	7.6
	669 767	625 325	7.1
AVOIR			
CAPITAL SOCIAL	321 163	314 656	2.1
TROP-PERÇUS AVANT RÉPARTITION (note 2)	188 228	131 388	43.3
RÉSERVE	705 677	601 095	17.4
	1 215 068	1 047 139	16.0
	22 532 191 \$	19 876 807 \$	13.4%

ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS (non vérifié)

pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1985	1984
REVENUS D'INTÉRÊT		
Prêts	2 015 916 \$	1 781 724 \$
Encaisse et placements	349 362	345 907
	2 365 278	2 127 631
FRAIS D'INTÉRÊT	1 416 220	1 298 735
REVENUS NETS D'INTÉRÊT	949 058	828 896
Créances douteuses	39 460	46 538
REVENUS NETS D'INTÉRÊT APRÈS CRÉANCES DOUTEUSES	909 598	782 358
Autres revenus	144 474	118 233
REVENUS NETS D'INTÉRÊT ET AUTRES REVENUS	1 054 072	900 591
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT		
• Salaires et avantages sociaux	448 635	411 575
• Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	100 585	92 559
• Autres frais	249 541	217 038
	798 761	721 172
TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS, POSTES EXTRAORDINAIRES ET EXCEPTIONNELS		
Impôts sur le revenu (note 7)	255 311	179 419
	49 118	32 296
TROP-PERÇUS AVANT POSTES EXTRAORDINAIRES ET EXCEPTIONNELS (note 2)	206 193 \$	147 123 \$

BILAN CUMULÉ (non vérifié)
au 31 décembre 1985 (en milliers de dollars)

	Caisses	Fédérations	Caisse centrale	Cumulé	Prorata
ACTIF					
ENCAISSE					
Numéraire, effets et dépôts à la Banque du Canada ou autres inst. financières	365 059 \$	21 130 \$	56 737 \$	442 926 \$	2.0%
Dépôts aux fédérations et à La Caisse centrale	2 184 590	24 467	—	—	—
Chèques et autres effets en transit, valeur nette	—	—	58 191	174 867	0.7
	2 549 649	45 597	114 928	617 793	2.7
VALEURS MOBILIÈRES (note 4)					
Émises ou garanties par le Canada	6 425	710 031	259 455	975 911	4.3
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	10 972	589 818	137 319	738 109	3.3
Autres valeurs mobilières	1 654 982	1 573 337	743 873	1 790 405	8.0
	1 672 379	2 873 186	1 140 647	3 504 425	15.6
PRÊTS					
Personnels et commerciaux	6 549 566	1 278 783	967 296	7 617 419	33.8
Hypothécaires	10 093 344	100 341	—	10 163 062	45.1
	16 642 910	1 379 124	967 296	17 780 481	78.9
AUTRES					
Immobilisations, valeur non amortie	284 546	34 481	1 041	320 068	1.4
Autres éléments de l'actif (note 5)	228 994	120 431	23 085	309 424	1.4
	513 540	154 912	24 126	629 492	2.8
	21 378 478 \$	4 452 819 \$	2 246 997 \$	22 532 191 \$	100.0%
PASSIF					
DÉPÔTS					
Épargne avec opérations	3 841 090 \$	1 990 939 \$	430 823 \$	4 221 235 \$	18.7%
Épargne stable	5 126 934	—	—	5 126 934	22.8
Épargne à terme	9 606 714	2 053 186	1 376 951	11 299 187	50.1
	18 574 738	4 044 125	1 807 774	20 647 356	91.6
AUTRES					
Emprunts	1 067 717	133 600	—	5 017	—
Autres éléments du passif (note 6)	627 637	68 292	23 693	664 750	3.0
	1 695 354	201 892	23 693	669 767	3.0
AVOIR					
CAPITAL SOCIAL	320 917	98 300	409 403	321 163	1.4
TROP-PERÇUS AVANT RÉPARTITION (note 2)	162 868	33 553	—	188 228	0.9
RÉSERVE	624 601	74 949	6 127	705 677	3.1
	1 108 386	206 802	415 530	1 215 068	5.4
	21 378 478 \$	4 452 819 \$	2 246 997 \$	22 532 191 \$	100.0%

ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS (non vérifié)

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 (en milliers de dollars)

67

	Caisses	Fédérations	Caisse centrale	Cumulé
Revenus d'intérêt				
Prêts	1 899 787 \$	134 625 \$	101 432 \$	2 015 916 \$
Encaisse et placements	305 202	315 241	83 040	349 362
	2 204 989	449 866	184 472	2 365 278
Frais d'intérêt	1 355 586	346 351	129 393	1 416 220
Revenus nets d'intérêt	849 403	103 515	55 079	949 058
Créances douteuses	37 525	185	1 750	39 460
Revenus nets d'intérêt après créances douteuses	811 878	103 330	53 329	909 598
Autres revenus	109 154	61 560	3 227	144 474
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	921 032	164 890	56 556	1 054 072
Frais autres que d'intérêt				
• Salaires et avantages sociaux	379 220	65 391	4 024	448 635
• Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	74 441	24 230	1 914	100 585
• Autres frais	231 777	40 856	3 464	249 541
	685 438	130 477	9 402	798 761
Trop-perçus avant rémunération du capital social	235 594	34 413	47 154	255 311
• Rémunération du capital social et autres	—	—	44 275	—
Trop-perçus avant impôts, postes extraordinaires et exceptionnels	235 594	34 413	2 879	255 311
Impôts sur le revenu (note 7)	42 400	6 200	518	49 118
Trop-perçus avant postes extraordinaires et exceptionnels (note 2)	193 194 \$	28 213 \$	2 361 \$	206 193 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS

(non vérifiées)

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

1. CARACTÈRE NON VÉRIFIÉ DES RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS

Le bilan cumulé et l'état cumulé des résultats des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale, du Mouvement Desjardins, ont été établis à partir de données non vérifiées. Ces institutions oeuvrant toutes dans le domaine de l'épargne et du crédit, il n'y a pas lieu de présenter d'information sectorielle dans les rapports financiers cumulés.

2. NON SIMULTANÉITÉ DES EXERCICES FINANCIERS

La différence observée entre les trop-perçus avant répartition du bilan cumulé et celui dont fait mention l'état cumulé des résultats est attribuable à la distribution déjà effectuée d'une partie des trop-perçus, en raison de la non simultanété des exercices financiers.

3. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Rapports financiers cumulés

Les rapports financiers cumulés comprennent les données relatives aux caisses, aux fédérations et à la Caisse centrale après élimination des transactions entre elles. De plus, il n'est pas possible de consolider ces rapports financiers puisqu'il n'y a pas de société-mère.

Valeurs mobilières

Les Bons du Trésor, les billets et les dépôts à terme sont évalués au coût par les fédérations et au coût amorti par la Caisse centrale. Les obligations sont évaluées par les caisses au coût ou au coût amorti, selon la méthode employée par chaque caisse en particulier; elles sont évaluées par les fédérations soit au coût amorti, soit au moindre du coût et de la valeur au marché, selon qu'elles sont utilisées à des fins de placement ou de négociation; elles sont évaluées par la Caisse centrale au coût amorti. Les autres placements sont comptabilisés au coût. Toute diminution permanente de la valeur des titres de placements est imputée aux résultats.

Prêts

Les prêts sont inscrits à leur montant en principal, déduction faite de toute provision pour créances douteuses, le cas échéant.

Les revenus d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'intérêt sur les prêts cesse d'être comptabilisé lorsque: a) il y a tout lieu de douter qu'une partie du capital ou de l'intérêt puisse être recouvrée ou; b) l'intérêt est impayé depuis quatre-vingt-dix (90) jours, sauf si le recouvrement du capital et de l'intérêt n'est pas mis en doute par la direction. Ces prêts sont alors classés comme étant non productifs et l'intérêt, antérieurement couru mais non versé sur ces prêts, est renversé au revenu de prêts de l'exercice courant. Par la suite, l'intérêt provenant de ces prêts n'est inclus dans le revenu qu'au moment de la réalisation.

Les créances douteuses de l'exercice sont imputées entièrement aux résultats. La provision pour créances douteuses est établie par l'analyse des cas spécifiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif selon le cas.

L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 est de 25 484 000 \$ (21 855 000 \$ au 31 décembre 1984).

4. VALEURS MOBILIÈRES (en milliers de dollars)

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	TOTAL	
						1985	1984
VALEURS ÉMISES OU GARANTIES PAR:							
Le Canada	712 240 \$	173 938 \$	26 811 \$	62 922 \$	— \$	975 911 \$	956 382 \$
Les provinces et les corps municipaux ou scolaires, au Canada	643 135	54 110	8 348	32 516	—	738 109	779 675
AUTRES VALEURS MOBILIÈRES							
Dettes des émetteurs canadiens							
Inst. bancaires	1 137 030	24 245	1 000	—	—	1 162 275	798 465
Inst. du Mouvement	89 619	15 016	7 423	7 087	132 098	251 243	232 549
Autres émetteurs	208 340	6 028	17 094	3 021	—	234 483	255 660
Actions ou parts sociales des inst. du Mouvement	—	—	—	—	134 742	134 742	133 004
Autres actions	—	—	—	—	7 662	7 662	19 889
TOTAL	2 790 364 \$	273 337 \$	60 676 \$	105 546 \$	274 502 \$	3 504 425 \$	3 175 624 \$

5. AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF (en milliers de dollars)

	1985	1984
Intérêts courus	203 674 \$	198 840 \$
Autres	105 750	111 442
	309 424 \$	310 282 \$

6. AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF (en milliers de dollars)

	1985	1984
Intérêts courus	444 574 \$	424 982 \$
Autres	220 176	192 832
	664 750 \$	617 814 \$

7. IMPÔT SUR LE REVENU

Un impôt estimatif a été calculé sur les trop-perçus de l'exercice courant sans tenir compte des paiements d'intérêt sur le capital social et des ristournes qui seront statuées par les assemblées générales.

8. SITUATION COMPARATIVE

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation de l'exercice terminé le 31 décembre 1985.

BILAN CUMULÉ (non vérifié)

au 31 décembre (en milliers de dollars)

ACTIF	1985	1984	1983	1982	1981
ENCAISSE	617 793 \$	549 184 \$	596 093 \$	459 267 \$	513 085 \$
VALEURS MOBILIÈRES	3 504 425	3 175 624	3 199 055	3 908 633	2 822 541
PRÊTS					
Personnels et commerciaux	7 617 419	6 360 482	5 127 342	3 898 325	3 258 482
Hypothécaires	10 163 062	9 185 861	8 139 085	6 881 661	6 146 991
	17 780 481	15 546 343	13 266 427	10 779 986	9 405 473
AUTRES	629 492	605 656	596 709	623 984	523 201
	22 532 191 \$	19 876 807 \$	17 658 284 \$	15 771 870 \$	13 264 300 \$
PASSIF ET AVOIR					
DÉPÔTS					
Épargne avec opérations	4 221 235 \$	3 657 164 \$	3 753 270 \$	3 025 298 \$	2 633 802 \$
Épargne stable	5 126 934	4 940 999	5 013 080	4 524 396	3 517 929
Épargne à terme	11 299 187	9 606 180	7 412 430	6 756 035	5 788 769
	20 647 356	18 204 343	16 178 780	14 305 729	11 940 500
AUTRES	669 767	625 325	507 099	624 991	563 350
AVOIR	1 215 068	1 047 139	972 405	841 150	760 450
	22 532 191 \$	19 876 807 \$	17 658 284 \$	15 771 870 \$	13 264 300 \$

ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS (non vérifié)

pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1985	1984	1983	1982	1981
REVENUS D'INTÉRÊT					
Prêts	2 015 916 \$	1 781 724 \$	1 592 183 \$	1 745 156 \$	1 386 642 \$
Encaisse et placements	349 362	345 907	357 758	466 034	325 758
	2 365 278	2 127 631	1 949 941	2 211 190	1 712 400
FRAIS D'INTÉRÊT	1 416 220	1 298 735	1 124 053	1 488 396	1 185 721
REVENUS NETS D'INTÉRÊT	949 058	828 896	825 888	722 794	526 679
Créances douteuses	39 460	46 538	85 085	77 333	30 589
REVENUS NETS D'INTÉRÊT APRÈS CRÉANCES DOUTEUSES	909 598	782 358	740 803	645 461	496 090
Autres revenus	144 474	118 233	104 949	74 606	60 849
REVENUS NETS D'INTÉRÊT ET AUTRES REVENUS	1 054 072	900 591	845 752	720 067	556 939
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT					
• Salaires et avantages sociaux	448 635	411 575	372 404	337 938	282 641
• Autres dépenses	350 126	309 597	282 172	240 731	184 662
	798 761	721 172	654 576	578 669	467 303
TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS, POSTES EXTRAORDINAIRES ET EXCEPTIONNELS	255 311 \$	179 419 \$	191 176 \$	141 398 \$	89 636 \$

NOTE: La présentation adoptée pour les exercices 1981, 1982, 1983 et 1984 tient compte de reclassifications afin de rendre les chiffres comparables à l'exercice 1985.

